AUTOBIOGRAPHIE ET AUTO-CITATIONS DANS *DU SENS* ET *LA CAMPAGNE DE FRANCE (JOURNAL 1994)* DE RENAUD CAMUS

Alain RABATEL

> « *A propos de l'Italie, d'un établissement en Italie, d'une éventuelle "naturalisation" en qualité d'Italien, et donc du dernier (demi-)paragraphe cité de* La Campagne de France*, je grefferai ici, au risque de quelques répétitions, deux ou trois pages qui proviennent, elles, de* Corbeaux*, le journal tenu par moi au moment même du déroulement de ladite "affaire Camus".* »[1]

> « *Je me répète, mais ce qui revient ne revient pas exactement au même niveau. C'est peut-être cela, "une œuvre" (ce fantasme) : une insistance déplacée.* »[2] .

CET article se propose d'interroger la notion d'autobiographie à partir du phénomène de l'auto-citation. Nous ne discuterons pas ici d'un point de vue linguistique les caractéristiques de l'auto-citation, ni ses relations avec les notions d'assertion[3] et de reformulation[4]; nous partirons d'une définition restreinte de l'auto-citation comme *self-quotation*, c'est-à-dire comme citation par soi d'un dire qui se présente dans le discours comme un dire antérieur du locuteur (y compris dans les cas où ce dire antérieur est purement fictif).

1 Renaud CAMUS, *Du sens* (Paris, POL, 2002), p. 88.
2 *Ibid.*, p. 181.
3 Voir D. VINCENT et S. DUBOIS, *Le Discours rapporté au quotidien* (Québec, Nuit Blanche éditeur, 1997), L. ROSIER, *Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques* (Bruxelles, Duculot, 1999) et S. MARNETTE, *Speech and Thought Presentation in French* (Amsterdam /Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 2005).
4 Voir A. RABATEL, « Les auto-citations et leurs reformulations : des surassertions surénoncées ou sousénoncées », *Travaux de linguistique*, vol. 52, 2006, pp. 71-84.

Aborder l'autobiographie par le biais de l'auto-citation ne va pas de soi, sinon théoriquement, du moins pratiquement. Philippe Lejeune, dans *Moi aussi*, insiste sur le fait que les autobiographies privilégient les actions plutôt que les paroles, même s'il reconnaît que le discours (au sens de discours rapporté) est une donnée importante (mais néanmoins seconde) du genre [5] – ce qui, *a priori*, concerne l'auto-citation, quand bien même cette dernière n'a fait l'objet d'études particulières que depuis peu[6]. Mais même en faisant abstraction du tardif intérêt des spécialistes du discours rapporté pour l'auto-citation, il faut bien reconnaître que c'est l'ensemble du discours rapporté, et, au-delà, des récits de paroles, dont le rapport à l'autobiographie se trouve pratiquement sous-analysé. En effet, l'autobiographie, comme récit en narration ultérieure d'une vie (entière), invite à revenir sur les actions jugées structurantes par rapport à cette totalité envisagée rétrospectivement, ce qui survalorise les récits d'événements au détriment des récits de paroles. C'est ce que confirment les conseils de simplicité et d'efficacité de la forme narrative donnés par les manuels pour écrire des autobiographies[7], qui restreignent fortement l'usage du discours rapporté, *a fortiori* des auto-citations. D'ailleurs, dans les 12 extraits de débuts d'autobiographie d'écrivains ou de personnalités célèbres cités par Lejeune[8], seul un exemple comporte une auto-citation : il est vrai que les débuts sont particulièrement peu propices aux auto-citations, mais, si l'on prend en compte les embryons d'autobiographie que Lejeune fait écrire à ses étudiants pour amorcer la démarche autobiographique, on vérifie une centration très forte sur l'action (*ibid.* : 230).

Néanmoins, si l'on fait retour sur les critères de l'autobiographie élaborés dans *Le Pacte autobiographique*, on constate que tous ne sont pas, d'un point de vue théorique, en opposition avec l'emploi d'auto-citations, bien au contraire : en effet, ni le critère du récit, en prose, ni celui du sujet (récit d'une vie individuelle, histoire d'une personnalité) ne sont en contradiction avec l'emploi des auto-citations. Plus, même, le critère de la

5 P. LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique* (Paris, Éditions du Seuil, 1975), p. 14.

6 Cf. la journée d'études consacrée à *l'Auto-citation, bénéfices et dangers* à l'Université de Cadix, le 6 mai 2005, à l'initiative du groupe de recherches international *Ci-Dit* (Juan Manuel Lopez-Munoz, Sophie Marnette, Laurence Rosier), qui a rassemblé les contributions de Juan Manuel Lopez-Munoz et F. Romeral (U. Cadix), Sophie Marnette (U. Oxford), M.-L. Mora (U. Cadix), Laurent Perrin (U. Metz), Alain Rabatel (IUFM de Lyon), F. Rakotonoelina (U. Paris 3), Laurence Rosier (ULB), Bertrand Verine (U. Montpellier 3), Diane Vincent (U. Laval). Ces travaux font l'objet d'une publication dans la revue *Travaux de Linguistique*, vol. 52, 2006.

7 P. LEJEUNE, *Moi aussi* ! (Paris, Éditions du Seuil, 1986), pp. 219-22.

8 *Ibid.*, pp. 236-42.

situation de l'auteur (identité de l'auteur et du narrateur) et celui de la position du narrateur (identité du narrateur et du personnage principal) paraissent favoriser l'emploi des auto-citations, dans le cadre du récit rétrospectif[9].

Les auto-citations sont donc, d'un point de vue théorique abstrait, facilement intégrables dans la problématique de l'autobiographie, si l'on fait référence à la distinction genettienne entre récits d'événements et récits de paroles : ces derniers sont également en capacité de construire un récit rétrospectif et *réflexif* d'une existence singulière *en jouant un rôle majeur dans l'élaboration du sens d'une vie*. À ce titre, en effet, la part des auto-citations dans la construction du projet autobiographique est incontestable. Toutefois le problème se complique si l'on prend en compte que les auto-citations sont loin d'être toutes réductibles à des récits de paroles. Dès lors, elles posent au genre autobiographique des questions intéressantes.

C'est dans cet esprit que nous mènerons l'enquête, en nous intéressant à la place des auto-citations dans le projet autobiographique de Renaud Camus, spécifiquement dans *Du sens* et *La Campagne de France (Journal 1994)*[10], deux œuvres qui, si elles participent de la *sphère autobiographique*, ne correspondent pas complètement au genre autobiographique tel qu'il a été défini par Lejeune 1975. *Du sens* revient sur la censure dont *La Campagne de France* fut la victime, ainsi que sur l'ostracisation qui s'ensuivit, après maintes campagnes de presse hostiles à l'ouvrage et à l'auteur.

Anticipons d'emblée sur une objection éventuelle : certes, les auto-citations ne sont pas seulement caractéristiques des textes plus directement autobiographiques de Camus, puisqu'on les retrouve dans des conférences (cf. *Syntaxe ou l'autre dans la langue*[11]) ou dans des essais tels *Buena Vista Park*[12], ou *Répertoire des délicatesses du français contemporain*[13]. Mais cette permanence des auto-citations, loin d'infirmer le lien entre auto-citation et autobiographie, chez Camus, le confirme avec éclat en soulignant la prolifération de la sphère des écrits personnels camusiens. De même, sans ignorer la classification très singulière de ses œuvres à laquelle procède leur auteur (*La Campagne de France (Journal 1994)* appartient à la rubrique « Journal », tandis que *Buena Vista Park* ainsi que *Du sens* font partie de celle des « Miscellanées », *i.e.* des Mélanges), nous traitons

9 P. LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique*, p. 14.
10 R. CAMUS, *La Campagne de France (Journal* 1994) (Paris, 2000, Fayard), *Du Sens*.
11 R. CAMUS, *Syntaxe ou l'autre dans la langue* (Paris, POL, 2004).
12 R. CAMUS, *Buena Vista Park* (Paris, POL, 1980).
13 R. CAMUS, *Répertoire des délicatesses du français contemporain* (Paris, POL, 2000).

ensemble de *La Campagne de France* et *Du sens*, compte tenu de la continuité thématique entre ces deux œuvres, réunies par les réactions négatives auxquelles elles ont donné lieu, notamment dans *Le Monde* (cf. *infra*, exemple [5]), et qui ont incité l'auteur à revenir sur ses textes, ses opinions, avec une particulière acuité.

Précisons également que notre objectif n'est pas tant de préciser la cartographie des genres relevant des *écrits personnels* (autobiographie, autofiction, mémoires, journal, etc.[14]), pour laquelle nous n'avons, en tant que linguiste, aucune légitimité, il est de prendre la mesure des implications qu'entraîne la montée en puissance des auto-citations d'abord pour la notion de récit de paroles, ensuite pour celle de genre autobiographique, enfin pour la problématique de l'écriture du soi. En somme, notre objectif est d'abord narratologique, ensuite générique, et par surcroît anthropologique. Cette dimension sera évoquée en contrepoint par un certain nombre de références aux analyses de Foucault : au-delà des différences entre les choix philosophiques respectifs de Camus et de Foucault, ce qui nous importe, c'est la convergence des formes d'expression construites autour des citations et auto-citations (et auto-citations d'auto-citations) avec l'anti-humanisme théorique dont Foucault fut, avec d'autres, mais peut-être plus que d'autres (notamment Althusser), sur le plan médiatique, un des fers de lance[15].

14 Voir T. CLERC, *Les Écrits personnels* (Paris, Hachette, 2001).

15 L'« antihumanisme théorique », d'Althusser (1965 : 225ss) – comme, au fond, celui du projet structuraliste dans son entier, si l'on pense à la formule de Lévi-Strauss dans *La Pensée sauvage* selon laquelle « l*e but dernier des sciences humaines n'est pas de constituer l'homme, mais de le dissoudre* » (1962 : 294) – ne signifie pas qu'il faille renoncer à un humanisme pratique (Voir L. ALTHUSSER, *Pour Marx* [Paris, François Maspero, 1965] et C. LÉVI-STRAUSS, *La Pensée sauvage* [Paris, Plon, 1962, réédition « Agora », Presses-Pockett, 1985]). Mais, tout simplement, que les questions d'humanisme n'ont rien à voir avec la démarche scientifique, l'humanisme théorique s'accommodant trop souvent de conceptions transcendantes de l'homme (voir A. RABATEL, « La re-présentation des voix populaires dans le discours auctorial chez A. Ernaux : surénonciation et antihumanisme théorique », *Recherches textuelles 6*, (CELTED, Université Paul Verlaine, Metz, 2006, à paraître). Par conséquent l'antihumanisme théorique s'oppose avec virulence à la doxa humaniste dont Foucault, dans un entretien avec des lycéens, trace ainsi les contours :

> J'entends par humanisme l'ensemble des discours par lesquels on a dit à l'homme occidental : « Quand bien même tu n'exerces pas le pouvoir, tu peux tout de même être souverain. Bien mieux, plus tu renonceras à exercer le pouvoir et mieux tu seras soumis à celui qui t'est imposé, plus tu seras souverain ». L'humanisme, c'est ce qui a inventé tour à tour ces souverainetés assujetties que sont l'âme (souveraine sur le corps, soumise à Dieu), la conscience (souveraine dans l'ordre du jugement ; soumise

Précisons enfin que ces vastes perspectives ne seront pas déconnectées de l'analyse linguistique du matériau, quand bien même des considérations plus techniques relatives au statut des surassertions que sont les auto-citations et à leur rôle dans l'argumentation par autorité polyphonique feront l'objet d'une publication complémentaire[16], avec laquelle ce texte forme un diptyque. Dans une première partie, on proposera une approche sémantico-énonciative et syntaxique de l'auto-citation, qui sera l'occasion de revenir sur la condition de sincérité du pacte autobiographique (1). Dans une deuxième partie, l'analyse des auto-citations et de leurs reformulations, dans un contexte de justification, dégagera un phénomène de surassertion, Camus redoublant ses dires initiaux (« *je persiste et signe* ») et revendiquant un passage à la limite qui est la condition du libre exercice de la pensée (2). Toutefois, on montrera dans une troisième partie que cette dynamique du sens témoigne de chevauchements, distorsions (dont on rendra compte en termes de sur- ou de sousénonciation) qui brouillent fondamentalement l'image du Sujet, et par contre coup, celle du projet autobiographique (3). Ces phénomènes sémio-linguistiques dans leur ensemble seront mis en perspective, dans une dernière partie, avec une déconstruction post-moderne du prototype de l'autobiographie qui n'im-

à l'ordre de la vérité), l'individu (souverain titulaire de ses droits soumis aux lois de la nature ou aux règles de la société) la liberté fondamentale (intérieurement souveraine, extérieurement consentante et accordée à son destin). Bref, l'humanisme est tout ce par quoi en Occident *on a barré le désir du pouvoir* – interdit de vouloir le pouvoir, exclu la possibilité de le prendre. Au cœur de l'humanisme, la théorie du sujet (avec le double sens du mot). C'est pourquoi l'Occident rejette avec tant d'acharnement tout ce qui peut faire sauter ce verrou. Et ce verrou peut être attaqué de deux manières. Soit par un « désassujettissement" de la volonté du pouvoir (c'est-à-dire par la lutte politique prise comme lutte de classe), soit par une entreprise de destruction du sujet comme pseudo-souverain (c'est-à-dire par l'attaque culturelle : suppression des tabous, des limitations et des partages sexuels ; pratique de l'existence communautaire ; désinhibition à l'égard de la drogue ; rupture de tous les interdits et de toutes les fermetures par quoi se reconduit et se reconstitue l'individualité normative (Foucault 2001 : 1094-1095 [1971] « Par-delà le bien et le mal », *Actuel* n° 14, pp. 42-7, in M. FOUCAULT, *Dits et écrits* 1 (Paris, Gallimard, 2001).

Ce propos, qui survalorise l'approche politique, en raison du contexte, montre assez les différences entre l'univers de Camus et celui de Foucault. Mais encore une fois, la référence au philosophe n'a de pertinence que par rapport aux efforts culturels de rupture avec les identités normatives et avec les représentations normatives des individualités : cf. *infra*, 3. et 4.

16 Voir A. RABATEL, « Les auto-citations et leurs reformulations : des surassertions surénoncées ou sousénoncées », *Travaux de linguistique*, vol. 52, 2006, pp. 71-84.

plique pas pour autant la fin des écrits personnels, ni celle du projet sans fin d'élaboration d'un soi qui échappe à la tyrannie de la pensée binaire (4).

1. l'auto-citation : essai de définition sémantique-énonciative et syntaxique

Rappelons brièvement la définition de l'auto-citation que nous avons développée ailleurs. L'auto-citation se définit comme une représentation de parole[17], ce qui, à l'écrit, implique des marques de représentation d'un dire,

- soit par les guillemets et le discours direct (éventuellement avec *que*), accompagné d'un *verbum dicendi* ou de verbes qui, sans appartenir explicitement à la catégorie des *verba dicendi*, indiquent une activité de rapport d'un dire antérieur, de commentaire d'un dire antérieur (« je rappelle », « je greffe ici », « je renvoie à », « je reviens sur ce que j'ai déjà dit », « je me permets de citer ce que j'ai écrit ailleurs », etc.), alors que l'auto-citation guillemetée n'est généralement pas, en ce cas, précédée des deux points.
- soit par un discours indirect reformulant (ou rectifiant, plus particulièrement dans les tournures négatives) un dire antérieur.

Il importe peu de savoir si l'auto-citation (comme tout discours rapporté) correspond à une parole antérieure effectivement prononcée : ce qui compte, c'est que l'auto-citation se donne comme ayant une existence autonome par rapport au *hic et nunc* de sa représentation, renvoyant à un énonciateur distinct du locuteur/énonciateur premiers, et qu'elle prenne la forme d'un « discours ». C'est pourquoi, si le temps du verbe introducteur est souvent un tiroir verbal du passé, en vertu du fait que l'auto-citation présuppose par convention une citation antérieure, le temps peut être aussi au présent, au futur ou au conditionnel, en vertu du fait que l'auto-citation repose sur la disjonction entre le locuteur/énonciateur s'auto-citant et celui de l'auto-citation, comme dans les contextes hypothétiques ou négatifs, bref, dans des situations dialogiques où le locuteur/énonciateur dialogue avec lui-même, envisageant non seulement ce qu'il a pu dire dans le passé, mais ce qu'il pourrait dire dans telle ou telle situation future ou purement contrefactuelle, etc. Ainsi, en [1], coexistent le conditionnel dans une auto-citation introduite par un *verbum dicendi* au présent dans une première subordonnée hypothétique paraphrasée par d'autres hypo-

17 A. RABATEL, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés* », *Travaux de linguistique*, vol. 46, nº 1, 2003, pp. 49-88.

thétiques introduites par un gérondif, des conditionnels, avec des contenus sémantiques différents, qui envisagent à chaque variation de la formule d'excuse des valeurs potentielles qu'elle est susceptible d'endosser selon les contextes, autrement dit selon les univers de discours :

> [1] A une personne qui par inadvertance m'a bousculé dans le métro et qui s'en excuse poliment auprès de moi, SI JE DIS « je vous en prie » je ne dis pas *vraiment* « je vous en prie ». EN LUI DISANT « je vous en prie » je ne suis pas en train de la prier de me bousculer de nouveau, ni de ne pas s'excuser auprès de moi, ce dont j'aurais trouvé, au contraire, fort mauvais qu'elle s'abstînt. MON « JE VOUS EN PRIE » NE VEUT PAS DIRE DU TOUT « JE VOUS EN PRIE », MAIS « ce léger bousculement ne m'a pas du tout dérangé » (ce qui peut être vrai ou faux) et « je vous prie de ne pas vous donner à vous-même le dérangement de me présenter des excuses qui n'ont pas lieu d'être, ou de les développer plus avant, ce qui m'embarrasserait » (ce qui de même est au moins partiellement inexact). Si je n'avais aucune courtoisie, ou si j'étais tout à fait « moi-même » (ce qui en un certain sens est à peu près la même chose) je bousculerais cette personne en retour, lui donnerais un coup de poing sur le nez OU LUI TIENDRAIS À PEU PRÈS CE DISCOURS, SANS DOUTE UN PEU ABRUPTEMENT TOURNÉ : « Ecoutez vous m'avez déjà assez embêté en m'écrasant les chevilles, vous n'allez pas en plus continuer de me casser les pieds avec vos excuses à la manque ! ».[18]

Autrement dit la variabilité du temps du verbe introducteur montre que l'antériorité n'est pas une propriété définitoire de l'auto-citation. En revanche, l'auto-citation équivaut à un discours *décalé*, renvoyant à un énonciateur qui ne coïncide pas avec le *hic et nunc* du rapporteur/énonciateur ou qui ne coïncide pas avec sa façon de penser, témoignant par là du dialogisme à l'œuvre chez Camus (comme chez tous les locuteurs, plus ou moins), soit par une externalisation qui peut prendre la forme du dialogue, soit par de multiples formes de dialogisme internes à la langue[19].

La non-coïncidence entre l'énonciateur de l'auto-citation et celui qui intègre dans son discours citant son propre discours, alors que le sujet parlant est le même, correspond à une répartition des rôles analogue dans son principe à la distinction entre je narré et je narrant, sur le plan narratologique. Ce phénomène apparaît de façon privilégiée autour de la gestion des auto-citations :

18 R. CAMUS, *Du sens*, pp. 148-9.

19 Voir A. RABATEL, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages,* nº 156, 2004, pp. 3-17 et A. RABATEL, « Genette, les voix du texte et la dialogisation », *Recherches linguistiques 28* (CELTED, Université Paul Verlaine, Metz, 2006), pp. 165-88.

[2] Le diariste (moi) écrivait donc, *je le rappelle*, que s'il s'installait en Italie et se faisait naturaliser italien, il ne serait pas italien pour autant, « au sens traditionnel où j'entends ici ces adjectifs d'appartenance » ; et que s'il s'installait en Syrie ou en Arabie, jamais il ne deviendrait *vraiment* saoudien, ou syrien.[20]

Le changement de sujet (passage du « je » au « il », en dépit du fait qu'il s'agit du même référent) est ici particulièrement symptomatique d'un dialogisme interne qui repose sur un dédoublement du locuteur, qui adopte ainsi des postures énonciatives variées : la 3e personne dans le discours citant, s'accompagne de la 1e personne dans le « je » de l'incise et dans l'explication, sous la forme du pronom personnel tonique « moi », avant de donner naissance aux formes de troisième personne qui servent de support aux prédications. Ces glissements dans les reformulations indiquent la complexité du débat politique sur l'identité, tant du point de vue de l'auteur que du point de vue des étrangers, chacun étant dans une position d'étrangèreté, d'une façon ou d'une autre.

Sur le plan syntaxique, à partir de quand y a-t-il auto-citation ? Si l'on considère que la citation doit représenter à elle seule une assertion, elle ne doit pas être inférieure à un énoncé complet (cf. [1]), la prédication devant permettre de supporter une assertion qui trouve son origine et sa prise en charge chez le locuteur cité. Si en revanche on considère que l'auto-citation peut se limiter à la reprise d'un mot ou d'une expression jugées importants, voire d'un groupe de mots, à la manière des îlots textuels (cf. [2]) ou [3]), il n'y a pas de limite inférieure à l'auto-citation, dans la mesure où l'assertion est le fait du locuteur citant. Cette deuxième hypothèse est d'autant plus acceptable que locuteur citant et locuteur cité réfèrent au même sujet parlant :

[3] OUI, J'AI BEL ET BIEN ÉCRIT que je craignais que les musulmans ne se sentent « toujours un peu étrangers » sur le « territoire de la France de toujours ». PUIS, ME CORRIGEANT DANS UN SENS QUI AGGRAVAIT MON CAS, J'AI AJOUTÉ QUE je ne le *craignais* pas, après tout, mais que je le *souhaitais*. Ce serait bien le moment d'employer dans sa ridicule acception contemporaine l'expression *quelque part*. Quelque part je le crains, *quelque part* je ne le crains pas, *quelque part* je le souhaite, et *quelque part* j'ai bien conscience – une conscience qui va s'élargissant, même –, de l'absurdité de cette crainte et de la vanité de ce souhait. *Nulle part* je ne ressens ni n'exprime la moindre hostilité à l'égard des musulmans en général ni de tel musulman particulier pour la seule raison qu'il serait musulman. PARTOUT EN REVANCHE J'EXPRIME mon attachement au caractère d'*étranger* et au concept d'*étrangèreté*. Si les musulmans ne sont plus étrangers en France (et d'évidence ils ne le sont plus), je ne suis plus étranger en Italie, je ne suis plus étranger au Maroc,

20 R. CAMUS, *Du sens*, p. 97.

je ne suis plus étranger an Arabie Saoudite, je ne suis plus étranger au Japon, je ne suis plus étranger nulle part. Et autant l'avouer, cette perspective me terrifie : celle d'un monde où je serais partout *chez moi.*[21]

Conformément aux relations dialogiques entre les énonciateurs de l'auto-citation et du discours citant, avant et après l'auto-citation, nous allons nous intéresser plus particulièrement aux reformulations qu'engendre l'auto-citation, en mettant l'accent sur les effets narratifs de ces engendrements, dans le cadre de l'autobiographie.

1.1. pacte autobiographique et auto-citations

Les auto-citations donnent de nouveaux grains à moudre à la thèse de l'importance pragmatique-énonciative du pacte autobiographique[22]. On sait que les écrits autobiographiques se caractérisent par leur dimension pragmatique, le récit autobiographique construisant un pacte de lecture qui repose d'une part sur la réalisation d'un pari (voire d'un parti pris) absolu de vérité, d'autre part sur les syncrétismes, au plan narratologique, de l'auteur, du narrateur et du personnage principal, et, au plan linguistique, du sujet parlant, du locuteur/énonciateur premier, du sujet de l'énoncé et de l'énonciation. L'ensemble de ces syncrétismes garantit au lecteur que ce qu'il lit correspond bien à une autobiographie sincère. À cet égard, l'auto-citation présente une efficacité superlative pour la réalisation du pacte autobiographique.

La place centrale des auto-citations, dans l'autobiographie camusienne (au sens large indiqué plus haut), renforce la condition de sincérité qui est si importante pour la construction du pacte autobiographique. En général, la contrainte de l'exigence de vérité absolue se heurte aux contraintes de la mise en récit, donc de la sélection et de la composition des informations : on peut dire toute la vérité à propos de ce qu'on dit, mais on n'est pas tenu de tout dire[23] : cette double contrainte est bien sûr fondamentale dans l'autobiographie et dans tous les genres qui relèvent des écrits personnels, tout particulièrement dans les mémoires. Sur ce point, Camus revendique de tout dire, dans son *Journal* comme dans ses Miscel-

21 *Ibid.*, pp. 118-9.

22 Tout en complexifiant, on le verra plus loin, la réflexion sur le genre autobiographique, à partir de sous-genres qui privilégient l'auto-citation et qui, de proche en proche, invitent à repenser le projet autobiographique dans sa dimension anthropologique d'écriture du soi.

23 Sur ce point, la frontière entre l'autobiographie et l'autofiction est plus que poreuse (cf. Clerc 2001).

lanées, et il considère que c'est en effet une des fonctions essentielles du genre des écrits personnels que de se prêter au recueil de tout[24] ce qui passe par la tête du diariste, au fil des heures et des jours, compte tenu de la suspension des contraintes interactionnelles, les autres n'étant pas directement là, *in praesentia,* – quand bien même ils liront ce qui a été écrit, un jour ou l'autre. Cette suspension relative du regard d'autrui dégage un espace propice au parti pris de sincérité absolue :

> [4] Mais si le *journal* était un simple répertoire de phrase, sous prétexte qu'il y aurait en nous tout et son contraire, on pourrait y serrer tout et n'importe quoi. Se poserait alors la question de la responsabilité de l'« auteur » (les demi-guillemets rendus ici bien nécessaires par ce curieux rapport un peu lâche, mal assumé, entre ses phrases et lui, ses « opinions » données comme autant de citations d'un soi-même à soi-même étranger). Et de fait la question de la « responsabilité », très légitimement, n'a pas manqué d'être au centre de la malheureuse « affaire Camus ». Comme j'insistais alors, pour ma défense, sur le caractère de *journal* de La *Campagne de France*, et soutenais que l'« opinion », dans un *journal*, n'a pas du tout le même statut de sens que dans un essai, dans l'exposé d'une théorie ou d'un pamphlet, on rétorquait non sans raison que le fait de s'exprimer par le biais du journal, qui physiquement, éditorialement, est un livre comme un autre, n'exempte en aucune façon un auteur de sa responsabilité d'auteur. Dialogue de sourds, on le voit – car je ne conteste en aucune façon ce dernier point. Mais à la responsabilité de l'auteur d'un *journal* répond celle du lecteur, qui implique qu'il tienne compte de la nature de ce qu'il lit, et fasse soigneusement la distinction entre le *statut de sens* d'une phrase ici et là.[25]

Mais il convient de prendre la mesure de cette « sincérité absolue » : son ressort n'est pas ici, essentiellement, de nature psychologique. Il est au contraire de suivre au plus près le déploiement de la production du sens, de l'engendrement des discours et de la pensée, non pas dans le but de rendre compte de la vérité psychologique des pensées de l'auteur, pas davantage de son intérêt sociologique ou historique, en tant que ces pensées seraient représentatives de certains milieux ou d'une époque (même si ces dimensions sont présentes). Le but est d'ordre esthético-anthropologique comme on le verra *in fine* : il s'agit de rendre compte des formes et des contenus d'expression et de pensée par lesquels s'engendre et se transforme le sens, dans un processus interrompu qui certes passe par des sujets, des lieux et des genres singuliers (notamment Camus, notamment la France, notamment le Journal) sans pour autant se réduire à ces mêmes

24 Tout c'est-à-dire non pas n'importe quoi d'insane, mais tout ce qui fait sens même si cela heurte les convictions ou la morale la plus établie.

25 R. CAMUS, *Du sens*, pp. 108-9.

sujets, à ces lieux ni à ces genres, ce qui n'est pas sans poser, on l'a vu, la question de la responsabilité des locuteurs, et, on le pressent, celle de leurs interlocuteurs, donc des lecteurs face à des exercices où la pensée prend ses risques.

2. l'auto-citation en contexte de justification : le redoublement méta-énonciatif de la coïncidence du dire

Authier-Revuz[26] a beaucoup analysé les opérations métadiscursives de représentation d'un acte d'énonciation par un autre acte d'énonciation. Elle distingue notamment les formes de non-coïncidence[27] du dire de soi qui relèvent du dédoublement énonciatif de la modalité autonymique du dire, de celles qui, au contraire, relèvent de la coïncidence du locuteur/énonciateur à son dire. Nous ne nous attarderons pas sur les premières, amplement traitées par Authier-Revuz, nous préférons mettre l'accent sur des formes de coïncidences (moins travaillées que les précédentes), importantes dans le contexte de la justification. Si les premières relèvent bien d'un dialogisme interne par la mise en scène des questions et réponses que le locuteur s'adresse à lui-même[28], donnant naissance à un énonciateur surplombant[29], les formes de coïncidence du dire relèvent aussi du dialogisme – envers soi (auto-dialogisme) ou envers les autres

26 J. AUTHIER-REVUZ, *Ces mots qui ne vont pas de soi* (Paris, Larousse, 1995).

27 Les dédoublements énonciatifs sont en fait des redoublements énonciatifs, par lesquels se manifeste le fait que l'énonciateur est récepteur de son message, tout en se faisant doublement énonciateur (énonciation de X et énonciation du fait d'énoncer X), à travers un certain nombre de formes en « X, je dis X » : « *Si, (je dis si) toute forme de connaissance se situe bien quelque part entre…* » (GENETTE, in AUTHIER-REVUZ,*op . cit.*, p. 103). « *Il y a tout un échange de remèdes de bonnes femmes, je vais dire bonnes femmes, parce que je suis mauvaise langue* » (*ibid.*, p. 106). À côté de ces stratégies de succession et de recouvrement, il existe encore des stratégies de remplacement de X par le détour méta-énonciatif (« *Dét et Nou ce N que j'appelle X* » (p. 105), sans compter celles, nombreuses, qui correspondent à un certain nombre de fonctions grammaticales qui ne se limitent pas aux compléments circonstanciels, même s'ils sont les plus nombreux dans la liste qui est dressée par Authier-Revuz : *Condition* : « Devoir, vouloir, falloir dire X » ; compréhension par l'interlocuteur (« si vous voyez ce que je veux dire » : (*op. cit.* , p. 112) ; *comparaison* : « je dis X », « comme L dit » (p. 113) ; *but* : « pour dire X » (p. 116) ; *opposition, concession* : « X bien que » (p. 116) ; cause « X puisque, car » (p. 116) ; *circonstants de manière* : « X au sens, X sans, avec, selon une/l'expression » (pp. 117-8) ; *apposition méta-énonciative* : « X, et Je dis X, terme… » (p. 118).

28 J. AUTHIER-REVUZ, *op. cit.*, p. 137.

29 *Ibid.*, p. 148.

(hétéro-dialogisme) –, surtout dans la polémique, où le locuteur, qui sait que certaines de ses positions sont discutables, et qui les voit de surcroît déformées, se sent obligé de se justifier, et, pour cela, de rétablir d'abord la matérialité du *verbatim*, puis de revenir sur une argumentation antérieure, pour la confirmer ou pour l'infirmer, ou pour en relativiser la portée[30].

Les redoublements énonciatifs qui affirment les coïncidences du dire répondent à des intentions communicatives de toutes sortes caractérisées le fait que la deuxième occurrence est une forme plus marquée de confirmation du dire que la première[31]. Ces formes, tournées vers le destinataire[32], « *empathisent l'énonciation* »[33].

Ces coïncidences peuvent concerner le rapport mots-choses ou la vérité, du point de vue des instances extérieures à l'énonciation : ainsi, « Il faut dire X » affiche la contrainte du vrai grâce au modal impersonnel falloir à l'indicatif et à la forme affirmative, indiquant une nomination qui s'impose comme nécessaire ou obligatoire, face au relativisme du récepteur (cette tournure s'accompagne souvent de « puisque »[34]. De même avec « Je ne crains pas de dire X », éventuellement à l'impératif (« appelons les choses par leur nom », « n'ayons pas peur de dire le mot »), ou avec des questions rhétoriques (« pourquoi aurions-nous peur de … ? »), voire avec des assertions (« j'ose dire X »), qui témoignent du courage de dire le vrai, contre toutes les doxas, quel qu'en soit le risque pour son énonciateur[35]. Dans ces cas, l'énonciation s'assume pleinement comme acte : le dire ne coïncide pas avec un extérieur (le permis, le vrai) mais avec une décision de l'énonciateur, même s'il s'expose et se fragilise, à ses risques et périls[36]: « Je décide de dire X », « je me permets, j'ose, je forge le néologisme, je dirai (futur) » : les « volontiers », « j'ose », qui accompagnent souvent ce type de formulation signalent le fort investissement du locuteur/énonciateur dans un dire qui se présente comme le mot juste, marquant une coïncidence

30 On verra dans la 3e partie de ce texte que ces coïncidences du dire sont plus complexes que ce qu'en écrit Authier-Revuz, dans la mesure où la surassertion de l'autocitation est parfois mise à distance par la reformulation. C'est pourquoi les coïncidences du dire, comme les non-coïncidences, participent chacune à leur manière à la déconstruction de sa Majesté le Sujet.

31 *Ibid.*, pp. 552-3.

32 *Ibid.*, p. 550.

33 *Ibid.*, pp. 552-5.

34 *Ibid.*, pp. 557-8.

35 *Ibid.*, pp. 559-60.

36 *Ibid.*, pp. 560-4.

chose-mot plus ou moins forte (nomination bonne, seule possible, mot propre, etc.[37]).

Illustrons cette problématique à partir d'un extrait nécessairement assez long, du fait des contraintes de contextualisation de citations forgées, de rétablissement du propos initial, puis de reformulations/explications des intentions du dit initial qui valent pour une tacite approbation par le locuteur citant de ses dires et des thèses qu'il défendait :

[5] Dans la « Déclaration »[38] tout ce qui est cité de la première phrase de mon paragraphe, c'est donc « individus d'autres cultures et d'autres races ». Or cette première phrase dans son intégralité se lit ainsi : « Les lois que personnellement j'aurais voulu voir appliquer, aux groupes et surtout aux individus d'autres cultures et d'autres races qui se présentaient chez nous, ce sont *les lois de l'hospitalité*. » (Les italiques sont d'origine.) On conçoit que les rédacteurs de cette « Déclaration » pouvaient difficilement citer cette phrase *in extenso*, puisque je m'y présentais comme un nostalgique des *lois de l'hospitalité*. Auraient-ils rapporté la phrase dans son entier, la suite de leur texte devenait incompréhensible. En revanche, s'ils en donnaient comme ils l'ont fait une version tronquée, qui n'en gardait pas la signification et qui faisait disparaître la référence essentielle aux *lois de l'hospitalité*, ils pouvaient conférer à la suite de mon paragraphe, à la condition de le charcuter encore un peu, un sens totalement différent de celui qu'il avait sous ma plume, et même à peu près contraire.

« Il est trop tard désormais », poursuivais-je : trop tard, évidemment, pour appliquer encore *les lois de l'hospitalité*. En effet : « Elles impliquaient que l'on sût de part et d'autre qui était l'hôte, et qui l'hôte. A chacun ses devoirs, ses responsabilités, ses privilèges. » Ces deux phrases-là disparaissent de la « Déclaration », qui abandonne aussi le « Mais » et reprend sa prétendue « citation » de manière retentissante : « Les hôtes furent trop nombreux. Peut-être restèrent-ils trop longtemps. » Les lecteurs du *Monde* qui ne m'avaient pas lu (c'est-à-dire quatre-vingt-dix-neuf virgule neuf pour cent des lecteurs du *Monde*) ne pouvaient entendre ces propositions que dans l'absolu, et s'en scandaliser. Or il est parfaitement évident, d'après le contexte qui leur a été soigneusement retiré, qu'elles

37 *Ibid.*, pp. 565-9, 575.

38 Cette déclaration prit la forme d'une pétition, publiée dans *Le Monde*, au printemps 2002, à l'initiative d'un certain nombre d'intellectuels (de gauche), qui firent un montage (très approximatif) des propos de Camus. *La Campagne de France* fut la victime de campagnes de presse de plus en plus virulentes, scandées par le temps fort que fut la publication, dans *Le Monde* du 25 mai 2002, de ladite déclaration. Voir à ce sujet l'avant-propos de l'éditeur, Claude Durand avait décidé d'éditer *La Campagne de France* après que POL eut refusé de le faire (Camus 2000). Fayard publia une version censurée de l'ouvrage (au total, les coupes représentent une dizaine de pages, cf. *infra*, note 59) compte tenu de la tournure prise par l' « Affaire Camus » – pour laquelle on trouvera un grand nombre de documents sous la rubrique « Affaire Camus » (avril 2000-juin 2002) sur le site http://perso.wanadoo.fr/renaud.camus.

signifient : *Les hôtes furent trop nombreux et restèrent trop longtemps pour qu'il y ait encore une distinction possible entre les « hôtes » et les « hôtes », entre ceux qui reçoivent et ceux qui sont reçus, comme le voulaient « les lois de l'hospitalité »* auxquelles j'étais attaché. Si ces lois ne sont plus applicables, ce n'est pas que nous soyons revenus *en deçà* d'elles, c'est que nous sommes *au-delà*. Nous sommes à ce stade où depuis longtemps l'on a dit à l'hôte qu'il n'était plus un invité, non certes pour le renvoyer, mais parce qu'il était désormais chez lui. Il n'a même pas été nécessaire de lui signifier rien de pareil. Tout s'est passé comme dans un couple en formation : un beau jour la partie visitante ne se sent plus en visite, l'autre ne la ressent plus comme telle, l'appartement n'est plus celui de l'un ou de l'autre, il est commun.

« Nous ne sommes plus désormais que des commensaux ordinaires parmi nos anciens invités » : ainsi se termine tout le passage, ces quatre ou cinq pages de réflexion dans un journal qui ont été reprises ici intégralement. On aurait pu penser que cette conclusion égalitaire et uniformisante (tirant le constat de l'égalité et de l'uniformité) était exactement celle que pouvaient souhaiter et soutenir les « Hôtes-trop-nombreux », et désormais « chez eux », aussi « chez eux' » que leurs anciens « amphitryons ». Mais les signataires de la « Déclaration' » étaient condamnés à ne pas le comprendre, à ne pas le voir, à ne pas le lire, puisqu'ils lisaient (et signaient) ce qu'ils avaient écrit eux-mêmes, c'est-à-dire un texte où mon propre texte avait fait l'objet d'une manipulation radicale.[39]

Dans cet exemple, le locuteur réplique selon un schéma de justification : « je n'ai pas dit X', mais X, il est donc malhonnête de prétendre que je pense Y' en le rapportant à X', alors que Y découle tout naturellement de X. Par conséquent, je persiste et signe ». [5] réaffirme un nombre important de coïncidences, face aux diverses formes de non-coïncidences qui sont attribuées aux signataires de la pétition parue dans le *Monde*, qui se sont émus des propos racistes de Camus, en trafiquant ses propos[40]. Tout le passage revient, pour le locuteur/énonciateur citant, à condamner la manipulation à laquelle son texte est soumis, entraînant des non coïncidences variées (selon la typologie d'Authier-Revuz 1995) :

39 R. CAMUS, *Du sens*, pp. 346-7.

40 Si l'auteur de cet article est convaincu que le racisme est condamnable, il ne croit pas que sa critique justifie les manquements à l'honnêteté intellectuelle. *La Campagne de France ne* mérite pas les accusations qui ont été portées contre l'ouvrage, même si certaines de ses analyses sont discutables. Il est vrai que, par la suite, Camus s'est lancé dans des déclarations franchement inacceptables, notamment à partir de son inititiative de la création du parti de l'In-nocence (24 octobre 2002, cf. http://perso.wanadoo.fr/renaud.camus, rubrique « parti politique »). Cela pourrait alimenter les critiques des signataires de la pétition du *Monde*. Sur ce point, outre nos réserves précédentes (pour l'honneur de la critique), nous sommes prudents, car les logiques rétrospectives sont à manier avec précaution.

- des non-coïncidences interlocutives, car sa parole est trahie par les signataires de la « Déclaration » :

[5a] On conçoit que les rédacteurs de la « Déclaration » pouvaient difficilement citer cette phrase *in extenso*, puisque je m'y présentais comme un nostalgique des *lois de l'hospitalité*. Auraient-ils rapporté la phrase dans son entier, la suite de leur texte devenait incompréhensible. ;

cf. encore :

[5b] « Nous ne sommes plus désormais que des commensaux ordinaires parmi nos anciens invités » : ainsi se termine tout le passage, ces quatre ou cinq pages de réflexion dans un journal qui ont été reprises ici intégralement. On aurait pu penser que cette conclusion égalitaire et uniformisante (tirant le constat de l'égalité et de l'uniformité) était exactement celle que pouvaient souhaiter et soutenir les « Hôtes-trop-nombreux », et désormais « chez eux », aussi « chez eux » que leurs anciens « amphitryons ». Mais les signataires de la « Déclaration » étaient condamnés à ne pas le comprendre, à ne pas le voir, à ne pas le lire, puisqu'ils lisaient (et signaient) ce qu'ils avaient écrit eux-mêmes, c'est-à-dire un texte où mon propre texte avait fait l'objet d'une manipulation radicale.),

- des non-coïncidences du discours à lui-même, car son propre texte est déformé, au risque du contresens dont l'auteur n'est pas responsable :

[5c] En revanche, s'ils en donnaient comme ils l'ont fait une version tronquée, qui n'en gardait pas la signification et qui faisait disparaître la référence essentielle aux *lois de l'hospitalité*, ils pouvaient conférer à la suite de mon paragraphe, à la condition de le charcuter encore un peu, un sens totalement différent de celui qu'il avait sous ma plume, et même à peu près contraire. ;
[5d] « Il est trop tard désormais », poursuivais-je : trop tard, évidemment, pour appliquer encore *les lois de l'hospitalité*. En effet : « Elles impliquaient que l'on sût de part et d'autre qui était l'hôte, et qui l'hôte. A chacun ses devoirs, ses responsabilités, ses privilèges. » Ces deux phrases-là disparaissent de la « Déclaration », qui abandonne aussi le « Mais » et reprend sa prétendue « citation » de manière retentissante : « Les hôtes furent trop nombreux. Peut-être restèrent-ils trop longtemps. »),

- des non-coïncidences entre les mots et les choses :

[5e] : Si ces lois ne sont plus applicables, ce n'est pas que nous soyons revenus *en deçà* d'elles, c'est que nous sommes *au-delà*.

- des non-coïncidences des mots à eux-mêmes, notamment autour du terme « hôtes », tant en raison de son ambivalence en langue que des flot-

tements en discours, compte tenu du fait que les « hôtes-trop-nombreux », avec tirets et guillemets, est l'expression par lesquels les signataires de la pétition du *Monde* se présentent, en un discours rapporté mis à distance (cf. les tirets), peut renvoyer aussi bien à ses auteurs qu'aux immigrés :

[5f] On aurait pu penser que cette conclusion égalitaire et uniformisante (tirant le constat de l'égalité et de l'uniformité) était exactement celle que pouvaient souhaiter et soutenir les « Hôtes-trop-nombreux », et désormais « chez eux », aussi « chez eux » que leurs anciens « amphitryons ».

Ainsi ces non-coïncidences des mots à eux-mêmes débordent-elles de part en part vers d'autres formes de non-coïncidences, entre les mots et les référents, comme à l'intérieur du discours, tout comme elles témoignent de la difficulté du dialogue…, tout en permettant à Camus de mieux réaffirmer, par-delà ces non-coïncidences qui relèvent de la manipulation, les coïncidences d'un vouloir dire qui se présente avec les armes de la bonne foi, mais aussi du courage de penser là où est grande la tentation de reproduire des propos attendus.

Ces manipulations/déformations amènent le locuteur citant à rétablir son texte, à le défendre contre ceux qui lui ont fait dire le contraire de ce qu'il avait écrit. La démarche d'auto-citation repose sur le rétablissement des « faits » linguistiques, rétablissement qui vaut implicitement, dès lors qu'il n'est pas accompagné de prise de distance, pour un réacquiescement intensif au thèses défendues (« oui, je l'ai dit, et plutôt deux fois qu'une », « je signe des deux mains », etc.), correspondant à un phénomène de surassertion. Il en allait de même dans l'exemple [3], alors que les idées rapportées dans l'auto-citation n'avaient pas été déformées par des lecteurs hostiles.

2.1. auto-citation, passage à la limite et exercice de la pensée

On a vu plus haut que les auto-citations participaient superlativement à la construction du pacte autobiographique, à la fois par la prégnance du syncrétisme entre locuteur citant et cité, et par la revendication de sincérité absolue, qui lui fait dévoiler y compris la mauvaise part de lui-même. Cette sincérité absolue est particulièrement intéressante dans son objet, car elle ne porte pas ici sur des aventures sexuelles, susceptibles de satisfaire un éventuel voyeurisme, elle repose sur des idées politiques, des « mauvaises pensées », susceptibles de faire naître une réflexion salutaire chez le lecteur coénonciateur. En ce sens, le droit de braver les interdits dépasse la cons-

truction du pacte autobiographique, pour nouer une réflexion sur les enjeux de l'écriture personnelle, *pour soi et pour le lecteur*.

Camus revendique le droit de tout dire, dans un journal, y compris ce qui relève d'une mauvaise partie de lui-même, parce qu'il lui semble que cela permet de pousser plus loin la réflexion sociétale et intellectuelle, face à tous les discours ambiants vertueux, qui ne sont certes pas seulement vertueux parce qu'ils sont *doxiques*, même si cette dimension est importante, mais qui le sont aussi par leur générosité *absolue* par rapport à laquelle il est difficile d'argumenter[41], quand bien même les valeurs positives sur lesquelles ils s'appuient donnent ensuite naissance à des discours ou à des pratiques sommaires et discutables, au sens propre :

> [6] Plus subtilement, même quand ils auraient raison, et bien raison d'avoir raison, ils auraient le tort d'avoir *trop raison* : c'est-à-dire qu'ils se barricaderaient comme en une forteresse en leur façon d'avoir raison, sans voir que cette raison qu'ils croyaient pouvoir s'arroger tout entière écrase de la raison, que leur vérité écrase de la vérité, et que le sens dont ils se targuent est un sens juste, peut-être, mais mort, sans tremblement, sans vibration sympathique dans l'air, sans place pour l'autre, sans plage pour son débarquement.
>
> J'ai souvent écrit que l'obscène, c'était d'avoir *trop raison*. Je pensais aux ministres qui disent « et c'est important les mamans », « nous sommes tous sur la même planète », « il y a un devoir de mémoire ». Mais avoir *trop raison* n'est pas seulement obscène, ce qui est déjà bien déplaisant. Cet excès est lourd de menaces plus graves. Car la vérité est cette petite souris qui pointe le bout de son nez sous la vérité autant et plus que sous l'erreur. Elle dit : « Objection, votre Honneur ! » Elle ne le dit pas seulement à ce qui est faux, elle le dit aussi à ce qui est vrai, majoritairement vrai, globalement vrai, vrai, trop vrai, mais pas *exclusivement* vrai, ne serait-ce que par excès de vérité. En régime purement intellectuel, où il ne s'agit que d'avoir raison, la petite souris n'arrive plus à sortir de son trou. La raison bouche tous les accès. Il n'y a aucune possibilité de retournement qui s'ajouterait à ce qui est déjà sans l'abolir, sans même le renverser, se contentant, en toute modestie déconstructionniste, d'en révéler le revers. [42]

D'une certaine façon, le retour incessant des auto-citations sur des moments discutables, sur des propos marqués par le passage à la limite, n'est pas sans évoquer le pouvoir libérateur de la transgression analysé par Foucault, lorsqu'il définit la contestation non comme un « *effort de la pensée pour nier des existences ou des valeurs* », mais comme un geste, voire comme *le* « *geste qui reconduit chacune d'elle à ses limites* » :

41 Cf. en [6], le caractère absolu de ceux qui ont « *trop raison* ».
42 R. CAMUS, *Du sens*, p. 200.

[7] La transgression n'est donc pas à la limite comme le noir est au blanc, le défendu au permis, l'extérieur à l'intérieur, l'exclu à l'espace protégé de la demeure. Elle lui est liée plutôt selon un rapport en vrille dont aucune effraction simple ne peut venir à bout. Quelque chose peut-être comme l'éclair dans la nuit, qui, du fond du temps, donne un être dense et noir à ce qu'elle nie, l'illumine de l'intérieur et de fond en comble, lui doit pourtant sa vive clarté, sa singularité déchirante et dressée, se perd dans cet espace qu'elle signe et se tait enfin, ayant donné un nom à l'obscur.

Cette existence si pure et si enchevêtrée, pour essayer de la penser, de penser à partir d'elle et dans l'espace qu'elle dessine, il faut la dégager de ses parentés louches avec l'éthique. La libérer de ce qui est le scandaleux ou le subversif, c'est-à-dire de ce qui est animé par la puissance du négatif. […] Rien n'est négatif dans la transgression. Elle affirme l'être illimité, elle affirme cet illimité dans lequel elle bondit en l'ouvrant pour la première fois à l'existence. Mais on peut dire que cette affirmation n'a rien de positif : nul contenu ne peut la lier, puisque, par définition, aucune limite ne peut la retenir. […] Cette philosophie de l'affirmation non positive, c'est-à-dire de l'épreuve de la limite, c'est elle, je crois, que Blanchot a définie par le principe de contestation. Il ne s'agit pas là d'une négation généralisée, mais d'une affirmation qui n'affirme rien : en pleine rupture de transitivité. La contestation n'est pas l'effort de la pensée pour nier des existences ou des valeurs, c'est le geste qui reconduit chacune d'elle à ses limites, et par là à la Limite où s'accomplit la décision ontologique : contester, c'est aller jusqu'au cœur vide où l'être atteint sa limite et où la limite définit l'être. [43]

Une telle posture est salutaire, dans les situations où domine la pensée unique, surtout lorsque dominent des bons sentiments qui ne sauraient être l'alpha et l'oméga d'une politique ou d'une philosophie (ou d'une esthétique) :

[8] « [44] On pourrait penser que nous avons au moins une chance, c'est que le discours dominant d'aujourd'hui – le discours antiraciste, pour simplifier, le discours de propagande du métissage – a au moins l'avantage, pour dominant qu'il est, d'être un discours vertueux. Mais tous les discours dominants sont vertueux par définition, au moins pour leurs contemporains. Ils sont vertueux pour ceux qui les pratiquent, vertueux aussi pour ceux qui les subissent. Ils ne sont pas dominants parce qu'ils sont vertueux, ils passent pour vertueux parce qu'ils sont dominants. Ce qui fait qu'un discours, dans une société donnée, est considéré

43 M. FOUCAULT, Préface à la transgression, *Critique,* n[os] 195-196, *Hommage à Georges Bataille*, août/septembre 1963, in *Dits et écrits* 1, 1954-1975 (Paris, Gallimard, 2001), pp. 265-6.

44 Auto-citations de R. CAMUS, *La Campagne de France*, pages 53-7. NB : les auto-citations précèdent l'ajout entre crochets à la fin de [8], qui correspond au commentaire de 2002. Ensuite, les auto-citations se poursuivent, mais nous ne les reproduisons pas.

comme moralement supérieur, et idéologiquement acceptable, voire seul acceptable, c'est qu'il dispose de tous les moyens d'expression.

[…]

« Le discours antiraciste institué n'est pas mauvais en soi, bien au contraire. Il est même tout à fait excellent, s'il peut servir à protéger des individus contre des violences, comme celles, abjectes, qui se sont exercées en Allemagne, récemment, contre des foyers de travailleurs immigrés. Il est profondément utile et bénéfique dans la mesure où il concourt à la sauvegarde de la dignité d'hommes et de femmes particuliers. Son principal défaut est son statut même de discours dominant, et plus dominant qu'aucun autre discours avant lui (puisqu'il dispose de presque tous les moyens de communication). Ce statut en fait le très fréquent instrument d'une sorte de terrorisme, lui-même profondément ennemi de la vérité. [Pour l'édition de juillet 2000, cette dernière phrase fut adoucie comme suit, devenant de ce fait moins péremptoire mais correspondant tout aussi bien, sinon mieux, à ma pensée : « *De ce statut procèdent souvent des affirmations trop assurées d'elles-mêmes, où se trouve écrasée un peu de vérité.* »][45]

Par là, on voit que le retour sur soi dépasse la construction du pacte autobiographique, tout comme elle déborde la sphère étroite du moi. Que l'autobiographie ne porte pas que sur un individu, c'est là une évidence, depuis *Les Confessions* de Saint Augustin, de Rousseau, ou *Les Mots* de Sartre. Chez Camus, toutefois, la dimension personnelle des auto-citations, du fait des thèmes évoqués, caractérisés par le passage à la limite, construit moins des valeurs communes qu'elle ne déconstruit nos communes illusions sur nos évidences partagées (ce que Foucault appelle « *la limite de l'être* »). La dynamique du sens sollicite fortement l'auto-citation lorsque le conflit repose sur des valeurs qui font l'objet d'une réprobation unanime, où, ce qui est un deuxième cas de figure assez différent dans sa nature, mais pas dans ses effets, lorsque l'empreinte du politiquement correct est si forte qu'il est difficile d'aborder certains sujets (par exemple touchant à l'identité culturelle de l'Europe, aux relations entre Europe et islam, etc.) sans encourir les foudres de la doxa bien pensante.

Dans ce cadre, les auto-citations marquées par les coïncidences du dire, visent d'un part à rétablir l'honneur d'une personne dont la pensée a été travestie, d'autre part le courage de celui qui prend le risque de la pensée sans entraves, tellement ce risque est mal assumé par les autres, rejeté par le corps social, qui ne sait pas fonctionner au consensus autrement qu'en procédant à des exclusions. Dans ces conditions, se citer, c'est accumuler des preuves à décharge, pour soi, et à charge pour ses détrac-

45 R. CAMUS, *Du sens*, pp. 408-9.

teurs, ou, au minimum, faire preuve de sa bonne foi, voire de son courage, à oser braver le politiquement correct.

[9] Ces auto-citations[46] sont un peu longues, on voudra bien m'en excuser. Il s'agit de rendre perceptible un esprit général, un ton, qui de toute évidence ne sont pas compatibles avec la figure du xénophobe chauvin, antisémite ou pire (il y eut de nettes insinuations de négationnisme), renfermé sur la vaine exaltation de la seule culture française, au sens le plus étroit, que s'acharnait à présenter la presse. Les quelques habitués de mes livres avaient d'autant plus de mal à s'accommoder de ce tableau qu'ils connaissaient bien, pour la plupart, mes activités d'organisateur d'expositions d'art contemporain, consacrées aussi bien à des artistes étrangers que français. [47]

Néanmoins il serait erroné de conclure de ce qui précède que Camus se construit une figure de contempteur et de donneur de leçons, en s'exonérant de toute critique. Cela n'est pas sans rappeler l'analyse à laquelle Camus se livre au sujet du trajet personnel de Barrès, qui prit ses distances avec l'antisémitisme qu'il professait : « *sur son antisémitisme il est revenu et l'on peut dire qu'il* en *est revenu* »[48]. Toutes choses égales, on pourrait en dire autant à propos de Camus, dans *Du sens* comme dans d'autres œuvres antérieures[49].

En s'auto-citant, en revenant sur ses auto-citations, Camus entend aussi faire ses comptes avec lui-même, et c'est sans doute cette dimension qui est la plus intéressante, car elle révèle un processus ininterrompu dans la mesure où plus l'auteur se cite, moins on est assuré qu'il partage le point de vue de la citation qu'il allègue. Car l'auto-citation peut certes venir confirmer le point de vue du locuteur en amont ou en aval, mais il est tout aussi possible qu'elle soit au contraire l'occasion d'une prise de distance avec un point de vue antérieur. En effet le mouvement qui porte à dire et à redire, ou à présenter son dire comme une reprise d'un dire antérieur correspond plutôt à des situations de déséquilibre, l'énonciateur de l'auto-citation étant toujours entraîné, par les gloses qui accompagnent cette der-

46 Les longues auto-citations qui précèdent sont extraites de R. CAMUS, *Nightsound (Sur Joseph Albers),* suivi de *Six Prayers* (Paris, POL, 2000), et du *Discours de Flaran. Sur l'Art contemporain en général et sur la collection de Plieux en particulier* (Paris, POL 1997).

47 R. CAMUS, *Du sens*, p. 117.

48 *Ibid.*, p. 212.

49 On n'en dirait plus autant, hélas, pour un certain nombre de prises de position qui suivirent, courant 2003, sur son site WEB, et qui donnèrent naissance à un embryon de parti (xénophobe) qui sombra heureusement dans les sables.

nière, à en dire *plus*, ou *moins*, *bref, à surénoncer ou sousénoncer une auto-citation qui a par ailleurs un statut de surassertion*.

3. la circulation des auto-citations et de leurs reformulations en discours : la dynamique du sens à travers les variations des contextes d'énonciation et des significations

C'est à dessein que nous avons utilisé plus haut, en conclusion de la section 1, le verbe « engendrer » : avec l'auto-citation, nous sommes en effet aux confins de la dimension génétique de l'écriture. À cet égard, il est intéressant de souligner combien l'auto-citation, loin d'entraîner des processus de répétition et des effets de sur-place, alimente une dynamique de production du texte, et, surtout, une dynamique de construction du sens à travers un incessant processus de reprise et de transformation.

3.1. auto-citations et autobiographie : la dialectique de la mêmeté et de l'ipséité dans la construction du soi

Ce phénomène est riche d'implications au plan anthropologique (de l'appréhension du moi) comme au plan générique (de la définition d'un certain style ou sous-genre d'autobiographie) : en effet, la dynamique des auto-citations et des reformulations auxquelles elles donnent lieu complexifie l'image du sujet de l'autobiographie, oscillant entre des phases de *mêmeté* (répétition à l'identique du soi sous la forme du même) et d'*ipséité* (permanence du soi à travers ses avatars, selon les situations), d'après la distinction opérée par Ricœur 1990[50], qui s'avère précieuse pour la re-présentation des idiolectes[51].

Dans *Moi aussi !* Lejeune indiquait que l'autobiographie reposait sur une incessante circulation du sens : « *Le moi s'y présente comme un écho. Comme la reprise d'une parole qui circule.* » « *Cette grande circulation du moi* »[52] ne correspond pas seulement à l'éclosion de l'autobiographie et de la sphère égotiste, elle renvoie aussi et plus fondamentalement à un pro-

50 P. RICœUR, *Soi-même comme un autre* (Paris, Éditions du Seuil, 1990).

51 Voir A. RABATEL, « Idiolecte et re-présentation du discours de l'autre dans le discours d'ego », *Cahiers de praxématique,* nº 44, 2005 et A. RABATEL, « La re-présentation des voix populaires dans le discours auctorial chez A. Ernaux : surénonciation et antihumanisme théorique », *Recherches textuelles 6*, (CELTED, Université Paul Verlaine, Metz, 2006, à paraître).

52 P. LEJEUNE, *Moi aussi !*, p. 9.

cessus de production du sens dans lequel le moi, sous sa forme triomphante, ne se construit que par le dialogue avec soi (soi-même comme un autre) comme avec les autres (autrui comme un autre moi-même). En ce sens, la conception sartrienne de l'autobiographie d'un homme fait de tous les hommes exprime bien l'horizon anthropologique de l'autobiographie.

Comme le rappelle Fuchs 1994 : 30, « *en matière discursive, une expression X n'est jamais une réduplication absolue d'elle-même, qu'il s'agisse de citation littérale dans l'hétéro-reformulation ou de répétition* verbatim *dans l'auto-reformulation* »[53]. Selon Bakhtine ou Volochinov, « *le discours, c'est-à-dire le langage comme un phénomène concret total* » n'existe que dans son contexte d'énonciation, dans la mesure où le dialogisme foncier des discours repose sur la dimension responsive des énoncés, par laquelle le locuteur dialogue (par dialogisation externe ou interne) avec les interlocuteurs qui partagent avec lui (ou sont invités à partager avec lui), d'une façon ou d'une autre, l'espace et le temps de l'énonciation, le thème de l'énoncé, les savoirs et valeurs relatifs à l'objet du discours[54].

Dans ce cadre théorique, le discours est pensé comme un ensemble non réitérable, à la différence des unités linguistiques décontextualisées[55]. De telles analyses se déclinent à différents niveaux, depuis le morphème, jusqu'au texte :

> [10] Deux pôles du texte. Chaque texte présuppose un système de signes compréhensibles pour tous (c'est-à-dire conventionnel, valide dans les limites d'une collectivité donnée), une « langue » (fût-elle la langue de l'art). […] Dans le texte lui correspond tout ce qui est répété et reproduit, réitérable et reproductible, tout ce qui peut être donné hors de ce texte (le donné). Mais simultanément chaque texte (en tant qu'énoncé) représente quelque chose d'individuel, d'unique et de non réitérable, et là est tout son sens (son intention, ce pourquoi il est créé).[56]

53 C. FUCHS, *Paraphrase et énonciation* (Gap, Paris, Ophrys, 1994), p. 30.

54 Voir Volochinov, 1926, « Slovo v zhini i slovo v poézii » (Le discours dans la vie et le discours en poésie) in *Zvevda 6*, 251, et Volochinov 1930 « Stilistika khudozhestvennoj rechi. 2. Konstrukcija vyskazyvanija » (Stylistique du discours artistique. 2. La structure de l'énoncé), in *Literaturnaja uchëba 3*, 65-87, cités in T. TODOROV, *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique. Écrits du cercle de Bakhtine* (Paris, Éditions de Minuit, 1981), p. 68.

55 M. BAKHTINE 1976, « Problema teksta v lingvistike, filologii i drugikh gumanitarnykh naukakh. Opyt filosofskogo analiza » (le problème du texte en linguistique, philologie et dans les autres sciences humaines. Essai d'analyse philosophique), in *Voprosy literatury 10*, 307, cité in TODOROV, *op. cit.*, p. 45.

56 M. BAKHTINE 1976, « Problema teksta v lingvistike, filologii i drugikh gumanitarnykh naukakh. Opyt filosofskogo analiza » (le problème du texte en linguistique, philologie et dans les autres sciences humaines. Essai d'analyse philosophique), in *Voprosy literatury 10*, 284, cité in TODOROV, *op. cit.*, pp. 79-80.

La question de la non réitérabilité (à l'identique) d'un énoncé est non seulement pertinente pour l'analyse des énoncés en général, mais encore pour celle des énoncés qui relèvent du discours rapporté (ou représenté), comme le rappelait Jakobson[57], en sorte que chaque reprise de citation correspond à deux tokens, insérés dans des contextes différents.

Renaud Camus illustre bien cette problématique, à travers les variations d'une auto-citation à l'autre, ou celles qui affectent une auto-citation et sa ou ses reformulations. En effet, le choix d'un contexte de justification oblige le locuteur à revenir sur la matérialité du dit et sur la réalité des intentions communicatives et argumentatives, matérialité et réalité qui se trouvent complexifiées par les réactions des interlocuteurs, et qui obligent à revenir sur le texte lui-même. Mais, si l'auto-citation semble tirer le texte vers un déjà dit intangible, selon une logique centripète, sa reprise et, de surcroît, ses reformulations successives, tirent le texte vers un dire et un dit inachevés, instables, en mouvement perpétuel, selon une logique centrifuge qui n'est que la traduction des interactions que le locuteur entretient avec les autres comme avec lui-même[58].

L'extrait [11] comprend une longue auto-citation de *La Campagne de France*. Rappelons que l'édition par Fayard a censuré[59] un certain nombre de fragments du manuscrit de 1997, remplacés par des blancs, les propos retirés ayant été jugés racistes (et donc susceptibles de tomber sous les coups de la loi), ou retirés par précaution, du fait du contexte, afin de ne pas donner matière à procès, en dépit de leur absence de caractère raciste explicite. Dans notre texte, les extraits de 1997, supprimés dans l'édition de 2000 et rétablis dans *Du sens*, sont des auto-citations (en gras), qui se poursuivent par un commentaire méta-réflexif de 2002.

[11] Une grosse moitié du paragraphe qui se présente alors a trouvé grâce aux yeux des censeurs, et dans l'édition de juillet 2000 elle apparaît comme une île de texte imprimé, entre le blanc et le blanc des passages retirés :

Si je m'installe en Italie, et si je me fais naturaliser italien, je ne serai pas italien pour autant, *italien* au sens traditionnel où j'entends ici ces adjectifs d'appartenance. Ce ne sont pas des documents administratifs qui me donneront

57 R. Jakobson, *Essais de linguistique générale* (Paris, Éditions du Seuil, 1963), p. 177.

58 Voir M. BAKHTINE, *Esthétique de la création verbale* (Paris, Gallimard, 1984).

59 Selon Claude Durand, sur la suggestion de Camus « *d'après ses propres suggestions et certaines recommandations de notre conseil* », Henri Leclerc, avocat de Fayard et (accessoirement ?) président de la Ligue des Droits de l'Homme (R. CAMUS, *Du sens*, p. XXXVI).

le sentiment vrai d'appartenir à une histoire et à une culture, et qui me permettront d'éprouver de la fierté d'avoir offert au monde la Renaissance, Monteverdi les plus belles fenêtres de la terre et la philosophie de Jean-Baptiste Vico. Et bien entendu, si je m'installe en Syrie, ou en Arabie, et même si je me convertis à l'islam, jamais je ne deviendrai vraiment saoudien, ou syrien – d'ailleurs, les Saoudiens ou les Syriens ne le tolèreraient pas. A plus forte raison si je ne me convertis pas à l'islam.

On retombe ensuite dans la blancheur, la deuxième partie du paragraphe (à laquelle nous reviendrons, bien sûr) ayant été jugée indigne, elle, de demeurer noir sur blanc. La première partie, celle qu'on vient de lire, contient elle-même quelques affirmations contestables. Ainsi je ne suis pas absolument certain qu'on ne puisse pas devenir saoudien ou syrien. Le « *à plus forte raison* si je ne me convertis pas à l'islam » est sans fondement s'agissant au moins de la Syrie, car il existe bel et bien des Syriens chrétiens, et je ne sache pas que leur nationalité soit contestée par quiconque, même si leur sort n'est pas forcément très enviable. Le point sensible est l'adverbe vraiment (« *vraiment* saoudien, ou syrien ») qui continue de soulever une distinction entre la nationalité « administrative' » et la « véritable » appartenance nationale. Toutefois cette « véritable » appartenance, « *le sentiment vrai d'appartenir à une histoire et à une culture* » sont convoqués ici sous la seule instance du « sens traditionnel » : « *…au sens traditionnel où j'entends ces adjectifs d'appartenance.* » Ce sens traditionnel, il est très possible qu'il ne puisse plus avoir cours. C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle parvient très rapidement, nous le verrons, l'auteur de *La Campagne de France*. Mais il n'est pas contestable que ce sens-là ait très longuement, très largement, *eu cours*, et qu'il soit donc bien, en effet, *traditionnel*. On peut même dire qu'il a régné, et il serait à peine exagéré de prétendre qu'il a régné seul.[60]

La reformulation de l'auto-citation prend donc ses distances avec certaines affirmations factuelles et donne une autre tonalité au débat, en focalisant sur la question abstraite de l'appartenance nationale (*vs* appartenance administrative). Les évolutions sont graduelles : de l'auto-citation à la reformulation, le sujet du texte passe du « je » au « on », les italiques passent d'*italien* à *vraiment*, et l'attribut passe d'*italien* à *saoudien*, les époques temporelles passent du présent au passé, pour évoquer un phénomène passé, traditionnel, peut-être même dépassé. De plus, les virgules doubles qui entourent « véritable », « administrative », « sens traditionnel » indiquent que le problème est progressivement disjoint d'une empathisation sur les personnes, pour mettre en avant la notion d'appartenance nationale dans son « sens traditionnel », qui devient au centre du raisonnement, en sorte qu'on peut juger la réflexion plus acceptable, parce qu'elle

60 R. CAMUS, *Du sens*, pp. 82-3.

fait abstraction de références ethniques ou nationales particulières qui font d'emblée tomber le débat sous les foudres du politiquement correct. L'auto-citation qui reformule la citation originelle généralise ainsi le débat, en l'étendant aux Européens eux-mêmes, à travers l'éventualité d'une difficile intégration de Camus lui-même en Italie, faisant entendre qu'il serait donc faux de réduire la polémique à une lutte entre islam et occident chrétien. Cet élargissement de la réflexion était déjà présent dans l'auto-citation, mais il est encore, fort significativement, amplifié dans les reformulations.

3.2. auto-citation et autobiographie : les brouillages énonciatifs, ou la pensée d'avant la pensée

Parallèlement aux formes de brouillages énonciatifs (superposition du je narrant et du je narré ; narration au présent plutôt que narration rétrospective au passé ; usage du discours indirect libre ou de la focalisation interne ; phénomènes de consonance activés par les traits d'oralité qui brouillent la frontière entre narrateur et personnages), la dynamique du sens entre auto-citation et reformulation porte « *le soupçon au cœur même de l'énonciation autobiographique, là où la première personne se veut pleine et légitime* »[61].

La complexification du sujet qu'entraîne l'usage répété des auto-citations et de leurs reformulations incessantes repose sur le fait que les surassertions que représentent les auto-citations ne sont pas toutes également prise en charge par le locuteur/énonciateur citant, ce qui donne lieu à des phénomènes de surénonciation ou, au contraire, de sousénonciation, au moins aussi nombreux que les phénomènes de coénonciation.

Rappelons brièvement que ces notions reposent sur la disjonction du locuteur (instance de production des énoncés, selon les mécanismes d'actualisation déictique ou de débrayage dans l'énonciation historique ou impersonnelle) et de l'énonciateur (instance d'actualisation modale)[62]. Si, de fait, tout locuteur est énonciateur, en revanche tout énonciateur, en tant que source d'un point de vue, dans une proposition, n'est pas nécessairement locuteur, comme il appert avec les mentions-échos ironiques doxiques[63], les discours indirects libres[64], les points de vue narratifs

61 P. LEJEUNE, *Je est un autre* (Paris, Editions du Seuil, 1980), p. 7.

62 Voir A. RABATEL, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques,* nº 9, pp. 115-136. http://www.marges-linguistiques.com

63 Voir A. BERRENDONNER, *Eléments de pragmatique linguistique* (Paris, Éditions de Minuit, 1981).

64 Voir A. BANFIELD, *Phrases sans parole* (Paris, Editions du Seuil, 1995).

hétérodiégétiques[65]. Cette disjonction permet ainsi de rendre compte du dialogisme interne à la langue, surtout lorsque un locuteur rapporte dans son discours des points de vue distincts des siens et que ces derniers ne renvoient pas explicitement à un locuteur donné, comme dans un énoncé tel que « L'opération de pacification en Algérie en est à sa x^{e} victime », où le contraste entre la dénomination de pacification en Algérie (ou ailleurs) et le nombre de victime fait ressortir que le locuteur/énonciateur premier ne reprend pas à son compte la dénomination de « pacification en Algérie », laquelle exprime un point de vue d'un énonciateur favorable à cette opération, alors même que ce point de vue n'apparaît pas exprimé dans une proposition, ni n'est référé à une origine énonciative déterminée.

La disjonction locuteur/énonciateur est fondamentale pour l'étude du dialogisme, donc des auto-citations. Certes, dans ce cas, les deux locuteurs (citant et cité) ont le même référent (ils renvoient à la même personne, du point de vue de l'état civil), mais ils sont insérés dans des contextes spatio-temporels différents, ce qui peut rejaillir sur l'image du sujet (modal). Autrement dit, le locuteur n'exprime pas, à chaque fois qu'il se cite et compte tenu du contexte, le même point de vue. Cette différence entre locuteur et énonciateur peut se matérialiser par des commentaires explicites différents, mais il n'est pas nécessaire d'emprunter la forme de commentaires explicites. C'est ce qui se passe en [13] et en [14], qui dépasse de loin le cadre d'analyse traditionnel de la concordance des temps.

[12] Pierre a dit : « Les Anglais sont anti-européens ».
[12a] J'ai dit en 2000 : « Les Anglais sont anti-européens ».
[13] Pierre a dit que les Anglais étaient anti-européens.
[13a] J'ai dit en 2000 que les Anglais étaient anti-européens.
[14] Pierre a dit que les Anglais sont anti-européens.
[14a] J'ai dit en 2000 que les Anglais sont anti-européens.

L'habitude de penser le discours rapporté à travers des nomenclatures grammaticales et des exercices de transposition fait ressentir « naturellement » [13] comme une pure et simple transposition grammaticale de [12]. Pourtant, entre [13] et [14], grammaticalement acceptable, il existe

65 Voir A. RABATEL, *La construction textuelle du point de vue* (Paris, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998), A. RABATEL, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés* », *Travaux de linguistique*, vol. 46, nº 1, 2003, pp. 49-88 et A. RABATEL, « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception », *Cahiers de Praxématique*, nº 41, 2003, pp.131-55.

plus qu'une nuance syntaxique, une vraie différence énonciative dans la portée du point de vue exprimé : en [13], l'imparfait rapporte la validité du jugement à un repère passé, éventuellement valable jusqu'au moment présent de l'énonciation pour le locuteur citant ; en [14], le jugement, du fait des ambiguïtés du présent (actuel ou omnitemporel) prétend à une généralité qui déborde du cadre présent en ouvrant non seulement sur le passé, mais encore sur l'avenir.

Si l'on ne connaît pas la version originelle, on ne sait pas si le présent résulte de la volonté du locuteur citant de respecter le temps (et la visée modale qui lui est associée) choisie par le locuteur cité, ou si au contraire, il donne son propre point de vue, soit par le choix du présent, soit par celui de l'imparfait. Il en va de même pour les auto-citations (série [12a]-[14a]). Mais comme il s'agit ici du même locuteur, il faut déterminer quel est l'énonciateur qui « parle » par le choix du temps : le locuteur/énonciateur premier (le moi ici-maintenant citant) ou le locuteur/énonciateur second (le moi alors-là-bas cité). Nos exemples grammaticaux sont sans grands enjeux (autres qu'explicatifs), mais on mesure les implications qui découlent de ces procédés avec des extraits qui exposent des idées franchement discutables, comme ceux de Camus – même si les stéréotypes de [12]-[14] sont tout aussi sujets à caution.

C'est en fonction de cette disjonction locuteur/énonciateur que nous définissons les différentes postures de coénonciation, de surénonciation et de sousénonciation[66]. Ces postures renvoient à l'instabilité de la prise en charge des énoncés, en situation interactionnelle orale ou écrite, notamment dans les cas de discours « rapportés » ou représentés : en effet, sauf cas d'accord explicite manifesté entre locuteurs et énonciateurs (*coénonciation*), les locuteurs peuvent soit exprimer un point de vue surplombant, dominant (*surénonciation*), soit au contraire un point de vue dominé (*sousénonciation*).

Ces postures concernent les énonciateurs, bien davantage que les locuteurs, car le rôle des énonciateurs n'est pas proportionnel à la somme des paroles que prononce le locuteur. Reprenons les exemples [12]-[14] : à supposer que le locuteur cité ait voulu énoncer un contenu propositionnel équivalent à [Anglais + être + anti-européens] en restreignant la validité de

66 Voir A. RABATEL, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages 156*, pp. 3-17 et « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation » in J. BRES, P.-P. HAILLET, S. MELLET, H. NOLKE, L. ROSIER, éds., *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques* (Bruxelles, Duculot, 2005), pp. 95-110.

sa proposition à une période donnée, et pas un jugement permanent sur une nature humaine anglaise anti-européenne par définition, le choix de [13] indiquera que le locuteur citant respecte le point de vue originel du locuteur cité, en lui donnant un caractère limité. Autrement dit, en [13] L1/E1 se positionnera en sousénonciation par rapport à l2/e2. En revanche, si, comme en [14], il décide d'utiliser le présent et de donner au point de vue de [12] un tour permanent qui n'était pas celui du locuteur/énonciateur cité, il se positionnera en surénonciateur, surplombant le point de vue originel, voire le déformant à son profit. On mesure l'intérêt de la disjonction locuteur/énonciateur, car l'avantage que prend tel ou tel énonciateur n'est pas proportionnel au volume des messages : les énoncés prononcés par les locuteurs sont identiques, à cet égard, et pourtant les postures énonciatives sont antagonistes !

Espérons que le lecteur nous aura suivi jusqu'au point où il est à présent possible de comprendre sur des exemples complexes ce que nous entendons par sur- ou sousénonciation. Si le point de vue de l'auto-citation n'est pas confirmé par la reformulation, on dira que le point de vue contenu dans l'auto-citation est repris tout en étant sous-énoncé. Dans le cas contraire, lorsque le PDV de l'auto-citation est confirmé par la reformulation, alors l'énonciateur de l'auto-citation est en position de surénonciation. Dans les deux cas, il y a certes une surassertion, mais celle-ci ne signifie pas qu'à tous les coups la surassertion soit prise en charge par le locuteur citant, compte tenu de la nature de la reformulation à laquelle elle donne lieu. Soit le contenu de l'auto-citation est si prégnant qu'il pèse sur le contenu de la reformulation, au point que le point de vue de la reformulation confirme l'auto-citation tout en étant légitimé par elle, selon une circularité faite de liens réciproques ; soit le contenu de la reformulation, ne confirme pas pleinement l'auto-citation.

Autrement dit, dans ce dialogue instable entre le vouloir-dire de l'énonciateur reformulant et le dire de l'énonciateur de l'auto-citation, le locuteur/énonciateur reformulant peut adopter une posture de

- sousénonciateur, plaçant sa reformulation sous l'injonction dominante l'auto-citation, reproduisant sans distance le point de vue de l'auto-citation dans la reformulation paraphrastique, comme en [2], [11] ; dans ces cas là, la reformulation paraît une autre façon de dire la même chose que l'auto-citation. Certes, on a vu que la reformulation de [11] n'a pas exactement les mêmes contenus propositionnels, étant donné les changements de mise en focus, mais ceux-ci sont présentés comme une variation d'un même point de vue (celui de l'auto-citation), qui se trouve ainsi validé y compris par une formulation moins choquante.

- surénonciateur, le point de vue développé dans la reformulation non paraphrastique surplombant celui de l'auto-citation, prenant quelques distances envers elle : ainsi de [3], [15][67].

En [3], l'ambiguïté de la prise en charge de l'auto-citation est bien marquée par le flou de la reformulation : « quelque part », écrit Camus, il craint cette évolution, et quelque part non. Et l'essentiel de la reformulation vise à développer cette absence de crainte, afin de relativiser la portée des jugements contenus dans l'auto-citation. En [15], le point de vue initial inclus dans l'auto-citation est cité comme témoignage d'une vision passéiste et réactionnaire, obscurantiste, (sur)asserté comme mention d'une dérive intellectuelle, mais sousénoncé, en usage, compte tenu des distances que le surénonciateur du commentaire prend envers les valeurs de l'auto-citation (en gras, la la fin de [15]), distances plus nettes en [15] qu'en [3] :

[15] Page 59 de *La Campagne de France*, juste après la phrase faussement citée par Spire dans *L'Obsession des origines*, il est question, justement, et du sang versé par les musulmans dans nos guerres, et de la guerre d'Algérie. La plus grande part du paragraphe a été laissée intacte dans la réédition de juillet. Il a fallu toutefois en retirer la dernière phrase, de même que la première du paragraphe suivant. Ces deux phrases-là constituent certainement l'un des exemples les plus marqués de ce que je viens d'appeler mes « retours en arrière ». A ce titre elles sont difficiles à défendre, je dois le reconnaître, et elles donneraient presque raison à Spire. C'est peut-être à elles qu'il pensait quand il a procédé à son audacieux « collage ». Elles ne peuvent être lues qu'en tant que phrases de *journal*, comme élément d'un « examen de conscience » (idéologique). Elles ne peuvent être détachées, surtout, d'un mouvement général de la réflexion, dans lesquelles elles s'inscrivent comme reculade pour mieux sauter. On verra par la suite que saut il y a bien, même s'il ne se fait pas dans l'allégresse.

« Quelques dizaines de milliers de musulmans aussi ont donné leur sang pour la France. D'ailleurs il me souvient que dans mon enfance, avant la fin de la guerre d'Algérie, j'étais enfantinement favorable au parti de l'intégration, tel qu'on entendait ce mot à l'époque ; et que je rêvais d'un grand Etat, qui se fût étendu « de Dunkerque à Tamanrasset », comme disait de Gaulle : Arabes, Berbères et Français de France, et Français d'Afrique du Nord, auraient peut-être pu appartenir à une même nation, dans ce cadre impossible. *Mais sur le seul territoire de la France de toujours, les musulmans se sentiront toujours un peu étrangers, je le crains, et ils seront toujours perçus comme tels.*

« Non, je ne le crains pas, je le souhaite. » C'est moi qui souligne, ici et maintenant, ces deux phrases que mieux vaudrait pour moi voir oubliées. Je ne les sou-

67 Le lecteur trouvera une analyse linguistique plus détaillée dans A. RABATEL, « Les auto-citations et leurs reformulations... » (cf. la note 4).

ligne pas pour les confirmer. Je les souligne pour bien marquer l'une des extrémités, la plus obscurantiste, si l'on veut, la plus réactionnaire, certainement, d'une réflexion qui parcourt rapidement tout un spectre et qui aboutit, nous le verrons, à des positions sinon exactement inverses, du moins très éloignées de celles-ci et en contradiction avec elles.[68]

Ainsi, l'auto-citation est une surassertion, au sens où le disait Authier-Revuz, mais aussi au sens où, par son rôle d'argument par autorité polyphonique, elle pèse sur les enchaînements discursifs. Néanmoins, le locuteur qui reformule son auto-citation, à laquelle il prête une grande importance, est libre dans son *hic et nunc* de prendre ses distances avec cette surassertion, autrement dit de la sousénoncer ou au contraire de ratifier dans son *hic et nunc* la validité de ses choix antérieurs en faisant de l'énonciateur de l'auto-citation un surénonciateur et concomitamment en adoptant une posture de sousénonciateur pour la reformulation, comme si elle découlait de la force propulsive du point de vue de l'auto-citation. Évidemment, parler de surasssertion surénoncée ou sousénoncée peut paraître une complexification inutile, surtout quand les deux énonciateurs renvoient au même locuteur et au même sujet parlant, et l'on pourrait être tenté de simplifier le problème en parlant de sousassertion (pour les surassertions sousénoncées) et de surassertion uniquement pour les surassertions surénoncées. Mais cette simplification serait coûteuse en ce qu'elle aplatirait les tensions dialogiques du discours ainsi que la dialectique des contraintes et des libertés qui sont la base des interactions langagières, y compris dans les cas d'autodialogisation. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que lorsque Camus se positionne en sousénonciateur, dans la reformulation, qui paraphrase le point de vue de l'auto-citation, ou lorsqu'il adopte une posture de surénonciateur reformulant à l'égard de l'auto-citation, il dispose ainsi d'une stratégie énonciative complexe qui lui permet d'exprimer la continuité ou les évolutions de son point de vue, tout en montrant que les variations de son discours (sousénonçant ou surénonçant les surassertions des auto-citations) construisent l'ethos d'un honnête homme, à l'instar des *donc* et des *pourtant* qui donnent à l'orateur « *une image favorable, celle d'un homme qui accepte la discussion* »[69], à commencer avec lui-même.

En ce sens, l'auto-citation et ses reformulations illustrent on ne peut mieux les ruses du discours rapporté, qui, comme Dubois et Vincent l'ont

68 R. CAMUS, *Du sens*, pp. 106-7.

69 O. DUCROT, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique » in M. DOURY et S. MOIRAND, éds., *L'Argumentation aujourd'hui* (Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004) pp. 17-34 [p. 29].

souligné, est « *en premier lieu une stratégie de dédoublement du locuteur et, en second lieu, une stratégie d'effacement* »[70]. Et à ce jeu, à tous les coups le locuteur gagne : en se dédoublant et/ou en s'effaçant... derrière un dire de soi qui se trouve paré de toutes les vertus des assertions originelles comme de toutes les audaces du chevau-léger en guerre contre le politiquement correct, armé sinon par avance, du moins au fil du discours, de toutes les excuses de sa bonne foi…

On peut aller plus loin en attribuant à ces stratégies personnelles une fonction complémentaire de mise en scène de la circulation des discours en radicalisant la logique d'effacement, c'est-à-dire en donnant à ces énoncés le statut d'énoncés représentatifs de manières de voir qui, toutes, participent des formations discursives fonctionnant comme des préconstruits, voire des prêts à penser, selon les analyses foucaldiennes qui ont servi de référence à l'analyse du discours pour l'étude de l'interdiscours et de l'intertextualité :

> [16] On pense à l'intérieur d'une pensée anonyme et contraignante qui est celle d'une époque et d'un langage. Cette pensée et ce langage ont leurs lois de transformation. La tâche de la philosophie actuelle […], c'est de mettre au jour cette pensée d'avant la pensée, ce système d'avant tout système[71]… Il est le fond sur lequel notre pensée « libre » émerge et scintille pendant un instant…[72]

4. de la théâtralisation des auto-citations à la mise en relief de contradictions productives pour l'écriture du soi et pour l'autobiographie

Les variations du sens qu'expriment les auto-citations, reprises, reformulations ne sont certes pas exceptionnelles, elles sont une des caractéristiques les plus fondamentales de la dimension interactionnelle du langage. Mais le nombre et les degrés de variations auxquels le lecteur de Camus est exposé s'explique plus particulièrement par la prégnance du type de texte argumentatif, par la nature fortement agonique de la situation, compte

70 VINCENT et DUBOIS, op. cit., p. 129.

71 On a beau savoir que Foucault est revenu brutalement sur cette citation, dans un entretien ultérieur (où il se montre passablement agacé), nous maintenons ses propos, qui correspondent à des thèses qui ont joué un rôle important dans la linguistique du discours. Cf. « Le grand enfermement », *op. cit*., p. 1164.

72 M. FOUCAULT, « Entretien avec Madeleine Chapsal », *La Quinzaine littéraire*, n° 5, 16 mai 1966, in *op. cit.*, p. 543.

tenu des conflits de valeurs, ainsi que par l'histoire (ou la mémoire) des différends, le locuteur se sentant agressé, injustement, pour l'essentiel, et voulant rétablir la matérialité des faits, ou cherchant à se justifier, ou à protester de sa bonne foi, dans les cas où il lui semble avoir écrit des analyses maladroites, ou, enfin, revenant sur certains propos pour les regretter ou les condamner. Toutefois, même dans ce dernier cas de figure, Camus ne retranche rien, et assume la responsabilité de ses déclarations, quand bien même il prend ses distances avec certaines, au nom de la vérité d'une recherche et de l'histoire d'une quête.

Cette extraordinaire fréquence des auto-citations s'explique encore par la dimension esthético-anthropologique du projet. Celle-ci renvoie à la fonction iconique de l'auto-citation : la mise en abyme du dit et du dire est un des moyens par lesquels s'incarne l'idée d'une communauté culturelle (on pourrait parler de métis culturel) qui dépasse les frontières comme elle déborde la dictature de l'instant présent, quand bien même le projet de faire société est constamment miné de l'intérieur. C'est toujours un moyen de parler encore de soi à partir des autres, et, surtout, de parler avec les autres à partir de soi :

> [17] La citation, et plus encore l'auto-citation, et a fortiori l'auto-citation d'auto-citation, dont ce livre offre quelques exemples sans doute bien agaçants, en même temps qu'elle offre une figuration de l'abyme cher à tous les formalistes après les héraldistes (ces sémioticiens de premier rang, d'autant plus que les signes qu'ils agençaient touchaient au nom propre, à l'identité personnelle et à la généalogie) et une représentation formelle de la cavatine, marque bien cette insistance du sens, et donc du sujet, du moi, qui résiste (en vain, mais vaillamment) à la dissolution universelle (et personnelle). Claude Simon, en exergue à *Histoire*, expose à merveille ce double mouvement, par la citation d'un verset de Rilke que j'ai moi-même beaucoup cité (mais c'était Simon citant Rilke que je citais alors) :
>
> *Cela nous submerge. Nous l'organisons. Cela tombe en morceaux.*
> *Nous l'organisons de nouveau et tombons nous-mêmes en morceaux.*
>
> Je me répète, mais ce qui revient ne revient pas exactement au même niveau. C'est peut-être cela, « une œuvre » (ce fantasme) : une insistance *déplacée*.[73]

En définitive, au-delà des données contextuelles ou génériques précédentes, si l'auto-citation est ici en majesté, c'est par rapport à un projet culturel, esthétique et anthropologique qui tourne autour de la place de l'homme par rapport aux autres hommes, par rapport à ses origines comme par rapport à ses sources, et, dans ce cadre, Camus créateur est aussi le fils des autres comme il est le fils de ses œuvres, enfanté par elles, en une spi-

73 R. CAMUS, *Du sens*, p. 181.

rale infinie. C'est donc par une dernière citation que nous terminerons, dans laquelle Camus cite un universitaire citant Camus, évoquant Barthes, bref, par une auto-citation qui emprunte le détour de l'hétéro-citation… Camus cite en effet Bruno Chaouat évoquant « *la spirale du sens* », selon une formule empruntée à Barthes, et la « *bathmologie* », ou théorie des niveaux de discours :

> [18] « la non-coïncidence du même avec lui-même entraîne une échappée par rapport à la pensée binaire fondée sur le principe d'identité et sur le principe d'exclusion mutuelle des contraires »
>
> […]
>
> « Sortir de la pensée binaire, bien entendu. Mais en sortir en creusant sur place, par la cavatine, grâce à la non-coïncidence du même… »[74]
>
> « La "cavatine", un type de musique vocale, est la métaphore favorite de Camus pour désigner son entreprise littéraire. Il nous rappelle que le mot vient du latin "cavare", qui signifie *creuser, labourer*. »[75]

En définitive, la part des auto-citations peut[76] s'analyser comme la marque d'un style, celui, très singulier, de Camus, en tant que forme d'expression, mais aussi, on l'a vu, que forme d'un contenu. Mais il est possible de considérer ces caractéristiques singulières comme des marques plus générales de certaines des évolutions en cours dans le continent des écrits personnels, susceptibles de modifier le genre même de l'autobiographie : c'est là une hypothèse, nous serions même tenté de dire que ce n'est qu'une hypothèse. Nous disons cela par élémentaire prudence, tant nous ne prétendons pas être spécialiste du champ.

- Parler de soi, c'est aussi parler des autres, en ce que le soi ne se définit que par rapport aux autres, dans l'action ou dans l'interlocution. C'est aussi parler des autres, du moins de ceux avec lesquels il est envisagé de faire société. Mais c'est également parler de soi comme d'un étranger, comme d'un autre, soit sous la forme d'un étranger radical, soit sous celle, variable, d'une étrangeté ou d'une étrangèreté relatives. Et c'est enfin parler des autres comme des alter ego. Bref, toutes les facettes du prisme dialogique sont mises à contribution, et l'on s'aperçoit que, par le biais de l'auto-citation, Camus ne fait pas que parler de lui, de ce qu'il a dit, voulu

74 Citation de Camus faite par Chaouat, extraite de R. CAMUS, *Vaisseaux brûlés* (Paris, POL, 2001), p. 32.

75 B. CHAOUAT, « Camus Unbound », conférence prononcée à Édimbourg le 5 août 2001, citée in R. CAMUS, *Du sens*, pp. 177-8.

76 Nous voudrions insister sur le « peut » : il s'agit d'une élémentaire prudence, car nous ne connaissons pas toute l'œuvre de Camus.

dire, bien ou mal, il parle aussi des autres qui l'ont lu, bien ou mal, intentionnellement ou non. Ce kaléidoscope de postures énonciatives participe de la complexification du sujet (parlant), fortement mise à contribution dans l'écriture de la modernité. Il va même jusqu'à diluer le sujet, qui se réduit ici à un ensemble de prises de paroles complexes, au détriment des représentations traditionnelles de la figure de l'intellectuel engagé totalement dans les arts et dans l'action politique. Il dilue aussi le sujet (le thème) de l'autobiographie, puisque dans *Du sens*, le récit rétrospectif n'est pas directement le récit d'une vie entière, c'est celui des avatars de la publication de *La Campagne de France (Journal 1994)* dont l'édition (censurée par l'éditeur, et, de façon inextricable, avec et contre l'avis de l'auteur) fait l'objet d'une réflexion sur le travail de la signification d'un sujet politiquement complexe, le thème de l'identité nationale – thème politique qui concerne au plus profond ou au plus intime les sociétés et les individus et qui alimente des commentaires historiques, économiques, culturels, philosophiques, religieux, esthétiques, linguistiques – réflexion à la fois rationnelle et passionnelle, qui ne laisse personne indifférent.

- Parler de soi en s'auto-citant, c'est donner à sa parole une autorité certaine, et, dans le même temps, diluer cette autorité en revenant sans cesse sur les assertions originelles, qui, si elles ont le premier mot, ne peuvent pour cela prétendre au dernier mot. Les auto-citations sont certes des surassertions, mais celles-ci ne sont pas définitives : plus, même, à mesure qu'elles sont censées jouer un rôle de preuve (définitive), elles participent de la dilution des dires dans une circulation indéterminée et infinie des discours, et, à ce titre, de la dilution du Sujet derrière la structure sans début ni fin ni acteur des idéologies, alimentant la circulation des discours telle qu'elle a pu être théorisée par Foucault avant de devenir un des thèmes les plus essentiels de l'analyse du discours. Ce phénomène de dilution est non seulement alimenté par le dialogisme des discours, notamment par la dimension intertextuelle fondamentale des discours, il est encore alimenté par un auto-dialogisme, qui consiste en ce que le locuteur/énonciateur qui se cite ne coïncide jamais avec le locuteur/énonciateur qu'il était au moment où il a été à l'origine de la « citation » (de ce qui n'était pas encore une citation), en sorte que ces non-coïncidences, en excès ou par défaut, viennent aussi, et de façon radicale, cette fois-ci, diluer le Sujet, en mettant définitivement à bas l'unicité du sujet parlant, tout en invitant malgré tout à ne pas s'arrêter là (puisque, comme dit Beckett, si ça n'en finit pas de finir, c'est parce que c'est impossible de s'arrêter), et donc à tenter, comme nous y invite Ricœur, de faire la synthèse de l'hétérogène, malgré tout, envers et contre tout. L'auto-citation relève de l'affirmation du souci de soi, y compris au sens foucaldien du terme, en participant de l'herméneutique du sujet, en tant qu'elle accompagne

l'écriture dans son « ascèse » (Foucault [1983][77] et [2001][78]), sans construire la figure en majesté du Sujet.

- La place des auto-citations et la complexité du trajet du sens, tant du point de vue du producteur du message que de celui des récepteurs, alimente la dimension fictive de l'autobiographie, non au sens où elle serait (consciemment ou non) mensongère, mais parce que l'analyse, loin de toujours clarifier, complexifie, et met en relief la part conjecturale, et, pour ainsi dire, fictive, des reconstructions du sens d'une position, *a fortiori* du sens d'une vie, y compris lorsque la reconstruction rétrospective prend la forme réflexive de l'examen, texte en main. De ce point de vue, l'opposition tranchée entre les partisans de la supériorité de la fiction sur l'autobiographie sous l'angle de la vérité n'a pas vraiment lieu d'être, si l'on objective la part de fiction (au sens où tout effort d'élucidation est hypothétique) au cœur du pacte autobiographique, tel du moins, qu'il est noué chez Camus. En ce sens, toute autobiographie porte en elle, plus ou moins, une part de romanesque, même si cette part n'a, chez Camus, que peu à voir avec l'autobiographie romanesque de *W ou le souvenir d'enfance*, par exemple. Au-delà, et sans alimenter le « pacte fantasmatique » qu'analysait Lejeune, les auto-citations invitent le lecteur à considérer les citations sérieuses comme des parcelles de vérité sur les individus ou sur leurs appartenances (classe, coteries, etc.), mais encore comme des obsessions révélatrices des individus. Cette lecture symptomale, fantasmatique n'a d'intérêt que dans ce qu'elle met au jour à propos de la réversibilité entre fiction et autobiographie, analogue aux mécanismes croisés et complémentaires que Ricœur avait en son temps dégagés à propos de l'histoire et du récit, comme historicisation du récit et comme narrativisation de l'histoire : de même que l'autobiographie requiert pour sa mise en œuvre le recours à la fiction interprétative, de même, la fiction ne peut-elle s'écrire sans le recours des éléments de vie (biographie ou autobiographie) qui participent de l'historicisation de tout récit fictif ou (auto)biographique.

- L'auto-citation invite à revenir sur les évolutions du genre autobiographiques. Avec Camus, l'écriture de soi, qui est fortement autobiographique, prend ses distances avec les caractéristiques fondatrices du genre, telles que les a dégagées Lejeune :

77 Voir M. FOUCAULT, « L'écriture de soi » in *Corps écrit,* n° 5, 1983, pp. 3-23, repris in M. FOUCAULT, *Dits et écrits 2* (Paris, Gallimard, 2002), pp. 1234-49 : voir notamment les pp. 1235 et 1240.

78 M. FOUCAULT, *L'Herméneutique du sujet* (Paris, Gallimard, Éditions du Seuil, 2001).

- Il ne s'agit plus de l'histoire d'un individu singulier, mais d'idées et de valeurs qui font se mouvoir les individus, appréhendés dans leurs rapport aux autres, et leurs efforts, ou leurs difficultés, pour faire société.
- Il ne s'agit plus de focaliser sur le récit de l'enfance, à l'instar des *Confessions* de Rousseau.
- Il ne s'agit plus par conséquent de privilégier l'analyse psychologique : au contraire, l'analyse à laquelle se livre Camus est aux confins de la critique génétique, de l'analyse de discours, sans que ces méthodes empruntées aux sciences humaines ne fassent avancer le sujet vers la maîtrise de soi, à la différence des supposés apports de l'analyse psychologique.
- Il ne s'agit même plus d'une laïcisation de l'autobiographie, du type de celle des *Confessions* de Rousseau par rapport à celles de Saint Augustin : on n'est plus avec Camus dans le domaine des coïncidences du moi avec Dieu (Saint Augustin) ou du moi avec lui-même (Rousseau), mais dans un processus entropique de dissolution, dans la mesure où les coïncidences de soi à soi, qui existent bien chez Camus, sont malgré tout emportées par le flux incessant des non-coïncidences, au cœur même de ce qui se donne comme des coïncidences. Ne reste même pas la religion du verbe, tant les paroles sont frappées de suspicion, sans que, pour autant, l'individu camusien ne sombre dans un pessimisme ou un relativisme généralisé (comme on dit d'un cancer qu'il est généralisé…).
- Il ne s'agit pas davantage, malgré le refus du pessimisme, de l'histoire d'une conversion telle celle de Saint Augustin, devenu autre à la lueur de l'espérance christique, celle de Sartre, devenu… lui-même par le travail sur soi et sur sa névrose familiale. Avec Camus, ne subsiste que la circulation des discours dans laquelle nous devons, nous aussi, tenter de nous construire/déconstruire. Ce n'est plus l'histoire de tout homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous, mais celle des hommes englués dans la pâte des discours, et essayant de s'en abstraire, à l'image des esclaves de Michel Ange, dans un effort désespéré et cependant fixé pour l'éternité… Pas de trajet ni de perspective, chez Camus, mais, massivement, l'épaisseur des (discours des) autres. On est finalement bien loin du « *récit rétrospectif en prose qu'un personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité* »[79]. Il est vrai que l'importance des auto-citations ne peut que modifier en son cœur la technique de l'autobiographie, en privilégiant le récit de paroles ainsi que l'énonciation personnelle. Comme, de surcroît, les autocitations ont une propension à se répéter, le récit privilégie la fréquence répétitive, au détriment des autres fréquences, et au détriment de la forme

79 P. LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique*, p. 14.

chronologique (et de ses dimensions philosophiques, ainsi que Bakhtine l'a bien montré à travers ses études des chronotopes des diverses formes romanesques) : c'en est donc fini du point de vue surplombant systématique du je narrant. Il n'est pas étonnant, dès lors, que les bouleversements du récit affectent le genre autobiographique, en interrogeant le sens même de ce que signifie l'écriture de soi, comme expérience des limites. On pense inévitablement aux formes de dissolution du sujet qui étaient en jeu chez Sade, avec « *les combinaisons de la représentation infinie du désir* », « [*l*]*e sujet n'est alors plus qu'un élément à l'intérieur d'une combinaison* »[80] : d'une certaine façon, la forme d'expression mise à contribution par Camus, avec citations, auto-citations, citations de citations et auto-citations d'auto-citations correspond *mutatis mutandis* à une mise en question du Sujet, en tant qu'origine absolue des pensées et des actes. Les combinaisons du sens qu'autorise la circulation des citations et auto-citations témoignent que le sujet est plus la résultante des discours tenus que leur origine.

- En cela, l'œuvre de Camus participe à la déconstruction postmoderne du prototype de l'autobiographie dans l'auto-fiction, qui douterait si fort de la vérité du sujet à transmettre, mettrait par conséquent en cause le récit de légitimation de soi qui sous tendait une telle croyance, à savoir le récit autobiographique, et qui choisirait d'en donner à l'infini des instantanés fractionnés, réfractés[81]. Mais là encore, rien n'est simple, et l'auto-citation est soumise à une double contrainte contradictoire, analogue dans son principe aux contradictions constitutives de la description : « *je décris, donc je fais voir l'objet* » (et ce processus de garant de l'objet garantit secondairement l'existence du sujet descripteur) ; mais, « *plus je décris, plus l'objet se complexifie, au point qu'il risque de se dissoudre (et, secondairement, le sujet descripteur avec lui)* ». On sait que tout le nouveau roman repose sur ce paradoxe[82], et, compte tenu de la proximité des valeurs textuelles des descriptions et des paroles de personnage[83], on ne sera pas surpris de constater que les auto-citations, dans le même temps qu'elles participent à la construction du pacte de sincérité absolue du sujet, alimentent par surcroît un processus de brouillage, voire de dissolution du Sujet en majesté : non pas que ce dernier (avec une minuscule) n'existe plus, mais sa vérité ne se laisse jamais assigner à un lieu, à une temporalité, l'être humain n'étant

80 « Un problème de la culture. Un débat Foucault-Preti » in M. FOUCAULT, *Dits et écrits* 1, p. 1244.

81 Cf. le compte rendu du livre de T. Clerc par Lionel Ruffe, http://www.fabula.org/revue/cr/228.php

82 Voir J. RICARDOU, *Nouveaux problèmes du roman* (Paris, Éditions du Seuil, 1978).

83 Voir P. HAMON, *Introduction à l'analyse du descriptif* (Paris, Hachette, 1981) et J.-M. ADAM et A. PETITJEAN, *Le Texte descriptif* (Paris, Nathan, 1989).

singulier et vrai que dans sa façon de penser (et donc de mettre en scène) son rapport à soi, aux autres, au langage, et dans sa façon de composer avec la limite, sans abdiquer le sens des responsabilités. Sans forcer des rapprochements entre Camus et des écrivains tels que Bataille, Blanchot, on ne peut que constater combien les phénomènes « *d'enchaînements, de dépassements réciproques, d'entrelacements et de déséquilibres entre la pensée et le discours* » trouvent leur analogue chez Camus, autour des citations et autocitations :

> [19] Blanchot, Bataille, Klossowski, Artaud, à l'intérieur du discours littéraire philosophique occidental, ont, je crois, fait apparaître quelque chose qui était le langage même de la pensée. Ce n'est pas de la philosophie, ce n'est pas de la littérature, ce ne sont pas des essais, c'est de la pensée en train de parler, et la pensée, en quelque sorte, toujours en deçà ou au-delà du langage, échappant toujours au langage, et puis le langage la rattrapant, allant au-delà d'elle et puis la pensée en sortant à nouveau ; et c'est ce très curieux rapports d'enchaînements, de dépassements réciproques, d'entrelacements et de déséquilibres entre la pensée et le discours qui m'a beaucoup intéressé chez ces écrivains.[84]

Ici encore, comme à propos de Sade, ce sont des similitudes ou analogies entre formes d'expression que nous mettons en avant, et dont nous soulignons la parenté anthropologique en tant qu'elles participent du « *langage même de la pensée* », rapporté à une autobiographie intellectuelle dont l'ambition est celle du désassujettissement des Sujets, dans cette situation complexe où Camus s'efforce de penser à la limite, y compris – et c'est un des paradoxes camusiens – dans, avec ou contre certaines formes d'assujettissement à une idéologie raciste ou passéiste.

IUFM de Lyon, ICAR, Université Lumière-Lyon 2

84 M. FOUCAULT, « De l'archéologie à la dynastique », entretien avec S. Hasumi, *Umi*, mars 1973, pp. 182-206, in *Dits et écrits* 1, p. 1280.